

AVERTISSEMENT.

L'auteur de cet ouvrage ne s'est point proposé d'établir une discussion sur les dogmes des différentes communions chrétiennes : il est simplement historien ; c'est par les faits qu'il juge la réforme, c'est par l'histoire de son origine et de ses progrès qu'il apprend à connaître l'esprit et le but du protestantisme. M. Cobbett, quoique *protestant*, a voulu démontrer dans ses lettres que *la réforme a appauvri et dégradé la masse du peuple en Angleterre et en Irlande*, comparativement à l'état où elle se trouvait avant que cet événement eût lieu. On peut donc faire ici abstraction de l'écrivain anglais, et ne voir que le fond des choses et ce grand nombre de faits qui, mieux que le raisonnement, entraîne la conviction de tout esprit sage et impartial.

Quant à la traduction, on s'est attaché à rendre scrupuleusement les pensées de l'auteur, et même à reproduire autant que possible le style animé et pittoresque qui caractérise sa narration.



117136



HISTOIRE

DE LA

RÉFORME PROTESTANTE.

LETTRE I.

INTRODUCTION.

Kensington, le 29 novembre 1824.

Mes amis,

1. IL a paru tout récemment un rescrit du roi aux évêques, tendant à inviter leur clergé à faire des quêtes dans les diverses paroisses de l'Angleterre, à l'effet d'encourager *l'éducation religieuse* du peuple. En communiquant à leurs subordonnés les instructions relatives à cet objet, les évêques les engagent à verser le produit de ces quêtes entre les mains d'un certain M. JOSHUA WATSON, de Londres, qui, à ce qu'il paraît, est le trésorier de ce nouveau moyen *d'éducation religieuse*, et qui est, ou du moins était naguère marchand de vin et d'eau-de-vie dans *Mincing-lane, Fenchurch-street*. Ce même M. Watson est également le chef d'une association appelée *Société pour l'encouragement de l'instruction chrétienne*. Dans sa première injonction au clergé de son diocèse, l'évêque actuel de Winchester dit que cette société est *l'interprète fidèle des vérités évangéliques, et le ferme appui de l'Eglise anglicane*; en conséquence, il recommande fortement de mettre entre les mains des élèves de ses écoles les ouvrages que cette société publie, et à l'encouragement desquels sont destinés les produits des quêtes ordonnées par autorité du roi.

2. Nous aurons plus tard occasion de demander quel est ce clergé qui, ayant à dépenser, tant en Angleterre qu'en Irlande, huit millions (sterling) par an, fait un appel à la bourse de ses paroissiens, et les invite à envoyer de l'argent à un marchand de vin, afin de le mettre à même de faire donner une *éducation religieuse* aux enfans. Sans m'arrêter maintenant sur cet objet, veuillez bien remarquer, mes amis, que cette société pour l'encouragement de l'instruction *chrétienne* ne cesse de mettre au jour des ouvrages dont le but réel est de faire croire au peuple anglais que la

religion catholique est *idolâtre* et *damnable*; par conséquent qu'un tiers de nos compatriotes sont *idolâtres*, voués à la *perdition* éternelle, et par suite incapables de jouir des mêmes droits dont nous autres protestans nous jouissons. Ces calomniateurs savent très bien que cette même religion catholique fut, pendant neuf siècles, la seule religion connue de nos pères. C'est un fait qu'ils ne peuvent cacher aux gens éclairés, et voilà pourquoi ils ne cessent, avec le clergé protestant, *d'approuver le changement* qui eut lieu, il y a environ deux cents ans, et qui est connu sous le nom de *Réforme*.

3. Avant d'aller plus avant, entendons-nous bien sur la véritable signification des mots *Catholique*, *Protestant* et *Réforme*. *Catholique* signifie *universel*; et la religion qui prend cette épithète était appelée universelle, parce que tous les peuples chrétiens de la terre la reconnaissaient pour la seule vraie religion, et ne reconnaissaient tous qu'un *seul et même chef de l'Eglise*; or ce *chef* était le pape, qui, bien qu'il siègeât ordinairement à Rome, n'en était pas moins le chef de l'Eglise en Angleterre, en France, en Espagne, en un mot, dans toutes les parties du monde où la religion chrétienne était professée. Mais il vint un temps où quelques nations, ou plutôt des fractions de quelques nations rejetèrent l'autorité du pape, et par suite cessèrent de le reconnaître comme *chef* de l'Eglise chrétienne. Ces nations, ou fractions de nations se déclarèrent, ou, si l'on veut, *protestèrent*, contre l'autorité de leur chef primitif, ainsi que contre les doctrines de cette Eglise qui, jusqu'alors, avait été la seule Eglise chrétienne, et voilà la raison pour laquelle ils prirent le nom de *protestors*, ou *protestans*, dénomination devenue depuis générique pour tous ceux qui ne sont pas catholiques. Quant au mot *réforme*, il signifie changement *pour le mieux*; et certes, il eût été bien maladroît à ceux qui ont opéré ce grand changement de ne pas lui avoir donné un *beau nom*.

4. Cependant, mes amis, un examen franc et sincère nous convaincra facilement que ce changement fut *pour le pis*, et que ce qu'on appelle *réforme* fut enfanté par une incontinence brutale, nourri par l'hypocrisie et la perfidie, et cimenté par le pillage, par la dévastation et par des torrens de sang anglais et irlandais; quant aux suites plus éloignées, nous en voyons une partie aujourd'hui dans cette misère, cette mendicité, ce dénûment, cette famine, ces querelles et cette haine éternelles, qui maintenant frappent nos yeux et nous assourdissent à chaque pas; et que la réforme nous a donnés, au lieu de l'abondance, du bonheur, de l'har-

monie et de la charité chrétienne dont jouirent si pleinement, et durant tant de siècles, nos pères catholiques.

5. N'y eût-il pour faire cet examen d'autre motif que le pur *amour de la justice*, il serait, je crois, plus que suffisant pour la majorité des Anglais. Mais abstraction faite de ce motif, il en est un d'une importance pratique, non moins grande que pressante. Un bon tiers de nos compatriotes sont encore aujourd'hui catholiques; et si nous considérons que *les principes de la réforme* sont mis en avant comme un motif principal pour les exclure des droits civils, et un prétexte pour les traiter de la manière la plus dédaigneuse, la plus cruelle et la plus haineuse; si nous considérons qu'il n'est pas dans la nature de l'homme de supporter un pareil traitement, sans désirer et sans chercher une occasion de s'en venger; si nous considérons l'attitude formidable des nations étrangères, nos ennemis naturels, et la nécessité d'être tous unis de cœur, afin de conserver l'indépendance de notre pays: si nous considérons combien une pareille union est impossible, tant que ce tiers de nos compatriotes seront traités en exilés, par cela seul que, en dépit de deux cents ans d'une persécution inouïe, ils sont restés fermes dans la religion de leurs pères et des nôtres; si nous pesons, disons-nous, toutes ces considérations, un examen franc et loyal, auquel le seul *amour* de la justice devrait nous porter, devient pour nous un devoir sacré envers nous-mêmes, envers nos enfans, envers notre patrie.

6. Si vous voulez me prêter votre attention, je vous montrerai, dans le cours de cet examen, quels furent la cause et les commencemens de ce qu'on appelle la *réforme*. Je vous prouverai ensuite comment, dans sa marche progressive, elle alla pillant, dévastant, infligeant les tourmens les plus cruels au peuple, et répandant son sang innocent. Je retracerai tout le cours de ses progrès jusqu'à ce que je parvienne à vous faire voir son résultat naturel dans les projets du ministre Malthus, dans le Oundle-Plan, recommandé par lord Russell, dans la misère inexprimable qui, dans ce moment, règne parmi les classes ouvrières d'Angleterre et d'Irlande, et dans ce système, aussi odieux que détestable, qui a mis les juifs et les faiseurs de papier-monnaie en possession de la plus grande partie des domaines de ce royaume.

7. Mais avant d'entamer cette série de faits et de résultats, je dois vous soumettre quelques observations d'une nature plus générale, et propres à nous faire, tout au moins, *douter* que toutes les déclamations qu'on s'est permises contre

la religion catholique soient bien fondées. Nos oreilles sont si accoutumées à l'entendre bafouer, que nous avons d'abord de la peine à prêter notre attention à tout ce qui peut tendre à sa défense ou à son apologie. Ceux que vous allez voir bientôt en possession des dépouilles de l'Eglise catholique, de celles des nobles, des bourgeois et même des pauvres catholiques, eurent toujours le plus grand intérêt, un intérêt réel à faire croire au peuple que la religion catholique était ou plutôt est encore aujourd'hui un objet fait pour inspirer la plus grande horreur. Dès notre plus tendre enfance, sur les genoux même de nos mères, on nous a appris à considérer un catholique comme un être pervers, faux, méprisable, cruel et avide de sang. Les mots *papisme et esclavage* ont tellement étourdi nos oreilles que, soit que nous considérions les vertus publiques ou privées d'un catholique, il ne nous est permis de voir en lui qu'un composé de tout ce qu'il y a de vil et de vicieux.

8. Mais, direz-vous, *pourquoi* quelques individus, et surtout nos compatriotes, se donneraient-ils tant de peine pour nous tromper? *Pourquoi*, depuis tant d'années se seraient-ils donné le soin d'écrire et de publier tant de livres, grands et petits, depuis *l'in-folio* jusqu'au *pamphlet* qui se vend pour un sou, pour nous apprendre à nous former une mauvaise opinion de cette religion catholique? Mes amis, voici un exemple qui va résoudre ces questions. Les propriétés immenses de l'Eglise catholique d'Irlande, dans lesquelles remarquez bien que les *pauvres* avaient une part, furent enlevées aux catholiques, et distribuées parmi les évêques et les ministres protestans. Ceux-ci n'ont jamais pu parvenir à changer la religion de la grande masse du peuple irlandais, et les évêques et les ministres y jouissent d'immenses revenus, ayant à peine des *troupeaux* à soigner. Il en faudrait moins pour produire un grand mécontentement parmi ce peuple, pour tenir le pays dans un état de fermentation continuel, pour causer des dépenses énormes à l'Angleterre, enfin pour exposer le royaume entier à un danger imminent en cas de guerre. Maintenant, je vous le demande, si les individus qui jouissent de ces revenus immenses et ceux qui tiennent à eux par des liens intimes dans ce pays-ci ne nous avaient pas fait accroire qu'il y a quelque chose de méchant, de pervers et d'horrible dans la religion catholique, n'aurions-nous pas eu raison de leur demander, depuis longtemps, *pourquoi* ils nous exposent à des dépenses si considérables à l'effet d'avilir cette religion? Ils ne nous ont jamais dit et ne nous disent jamais que cette religion catho-

lique était la seule qui fût connue de nos propres aïeux pendant l'espace de *neuf cents ans*. S'ils nous l'avaient dit, nous aurions pu leur répondre que cette religion ne pouvait pas être si mauvaise, et qu'il vaudrait, par conséquent, beaucoup mieux laisser le peuple irlandais en jouir paisiblement; que, puisqu'il n'y a que très peu d'ouailles protestantes, il vaudrait beaucoup mieux pour nous tous que les *revenus de l'Eglise fussent rendus à leurs propriétaires primitifs*.

9. Voilà, mes bons amis, *voilà* le vrai motif, la source réelle de ces invectives sanglantes, de ces calomnies atroces dont on s'est plu à accabler et la religion catholique et ce nombre considérable de nos compatriotes qui restent attachés à cette ancienne croyance. Si vous réfléchissez à la puissance de ce motif, vous cesserez d'être surpris des soins et des peines qu'on s'est donnés pour nous tromper. L'Ecriture sainte elle-même a été pervertie pour mieux noircir les catholiques. Dans des livres de toutes les formes, du haut de la chaire même, on nous a appris à croire, dès nos plus jeunes ans, que la *grande bête*, *l'homme du péché* et la *prostituée* vêtue de pourpre et d'écarlate, mentionnés dans l'Apocalypse, furent des noms que *Dieu lui-même* donna au pape; on nous a, dis-je, appris à considérer le culte de l'Eglise catholique comme *idolâtre*, et ses doctrines comme *damnables*.

10. Maintenant faisons-nous à nous-mêmes une ou deux questions, ou plutôt adressons-les à ces grands docteurs; et nous apprécierons bientôt à leur juste valeur la *modestie*, la *sincérité* et la *stabilité* de ces détracteurs de la religion catholique. Ils n'essaieront sans doute pas de nier que cette religion fut la seule et *unique religion* répandue dans le monde pendant *quinze cents ans* après la mort de Jésus-Christ. Ils avanceront peut-être que, *durant les trois premiers siècles*, il n'y eut pas de siège papal à Rome; mais il avait existé pendant *douze cents ans*; et, durant cet espace de temps, toutes les nations de l'Europe et une partie de l'Amérique avaient embrassé le *christianisme*, et reconnaissaient le pape pour leur chef dans toutes les matières religieuses; en un mot, il n'existait d'*autre* église chrétienne sur la surface de l'univers, disons mieux, on n'avait pas même songé à aucune autre. Pourrions-nous donc croire que le Christ, qui mourut pour sauver les pécheurs, qui propagea son Evangile comme un moyen de salut, eût souffert que les hommes ne connussent, durant un si long espace de temps, d'*autre religion* qu'une *fausse religion* chrétienne?

Ces *modestes* agresseurs de la foi de nos ancêtres et des leurs oseront-ils affirmer que, pendant l'espace de douze cents ans au moins, il n'exista aucun vrai chrétien dans le monde? Nous diront-ils que Jésus-Christ, qui avait promis d'être avec les apôtres de sa doctrine jusqu'à la fin des siècles, les aurait abandonnés entièrement, et aurait souffert que des centaines de millions d'hommes fussent conduits à leur perdition éternelle par celui que ses disciples inspirés avaient nommé *l'homme du péché* et la *prostituée* vêtue de pourpre et d'écarlate? Oseront-ils nous dire que, pendant douze siècles, le Christ avait entièrement abandonné les hommes à *l'Ante-christ*? Cependant ils le doivent; oui, ils doivent maintenir hardiment ce blasphème impudent, ou s'avouer coupables de la plus noire calomnie contre la religion catholique.

11. Mais parlons maintenant de ce qui s'est passé chez nous et nous touche de près. Nos ancêtres devinrent chrétiens environ six cents ans après la mort de Jésus-Christ. Et comment le devinrent-ils? Quel fut le premier homme qui parmi nous prononça le nom de Christ? Qui convertit les Anglais au christianisme? quelque saint *protestant*, sans doute, brûlant d'enthousiasme, inspiré par une victoire telle que celle de Skibbereen? Ah, non! Cet œuvre fut commencé, continué et accompli par les papes, un desquels envoya dans ce pays des *moines* (dont nous aurons à parler plus bas) qui s'établirent à Cantorbury, et par les efforts de ceux-ci la religion chrétienne se répandit aussi rapidement que la graine de moutarde dans toute l'étendue de notre île. Quelles que fussent donc les notions que les autres parties de l'univers pouvaient avoir du christianisme, avant que le pape ne devint le chef établi et reconnu de *l'Eglise*, l'Angleterre, du moins, n'avait jamais connu d'autre religion chrétienne que celle dont le pape était le chef; et cette religion prédomina exclusivement en Angleterre pendant *neuf cents ans*.

12. Quoi donc! nos *doux précepteurs* nous diront-ils encore que ce fut la *prostituée vêtue d'écarlate* et *l'Ante-christ* qui introduisirent les bienfaits de l'Évangile en Angleterre? Diront-ils aussi que les millions et les centaines de millions d'Anglais qui moururent pendant ces neuf cents ans expirèrent sans avoir la moindre chance de salut? Nous diront-ils que tous nos aïeux, auxquels nous devons l'érection de nos églises, et dont la chair et les os forment la terre de nos cimetières, à plusieurs pieds de profondeur, poussent maintenant des hurlemens dans les régions infernales? La nature frémit à cette idée aussi impie qu'horrible! Tel doit être néanmoins le langage de ces hommes présomptueux,

s'ils ne veulent se reconnaître pour de vils calomniateurs, lorsqu'ils traitent le pape d'*Antechrist*, lorsqu'ils appellent le culte catholique *idolâtre* et ses doctrines *damnables*.

13. Venant maintenant à l'époque où nous vivons nous-mêmes et jetant les yeux autour de nous, nous verrons que, de nos jours, aujourd'hui même, à peu près les *neuf dixièmes* de ceux qui professent le christianisme sont *catholiques*. Jésus-Christ aurait-il donc souffert que l'Antechrist régnât paisiblement jusqu'à ce jour? Jésus-Christ a-t-il formé l'église *protestante*? a-t-il suggéré la Réforme? souffre-t-il donc, après tout, que les disciples de l'Antechrist dépassent le nombre de ses propres disciples dans la proportion de *neuf à un*? Combien, sous ce point de vue, le clergé de *notre* Eglise protestante établie par *la loi* ne doit-il pas s'estimer heureux! Son troupeau, d'après un calcul raisonnable, ne comporte pas la cinq-centième partie des catholiques, tandis que, remarquez bien ceci, *son clergé perçoit plus* de revenus à lui seul, non-seulement que le clergé de toutes les nations catholiques, mais même que les clergés de tous les peuples chrétiens de la terre, protestans ou catholiques. L'Eglise prend le titre d'établie par *la loi*, et elle n'oublie jamais cette formule. Elle s'appelle *sainte, divine*; elle traite ses ministres de *révérends*, et son culte et ses doctrines sont réputés *évangéliques*. Elle parle beaucoup de sa confiance en l'appui de son *fondateur* (c'est ainsi qu'elle nomme Jésus-Christ); mais, en déduisant ses titres et ses qualités, elle n'oublie jamais le protocole *établie par la loi*. Cependant cette même loi est parfois forcée de recourir *aux baïonnettes* pour être mise en vigueur; et il n'est pas rare de voir les ministres de la religion, devenus *juges de paix*, en vertu de la loi, se mettre à la tête d'*un piquet de soldats* pour pouvoir recueillir *la dîme*.

14. Pour revenir à notre sujet, devons-nous donc croire que le Christ a jusqu'à ce jour entièrement livré les *neuf dixièmes* des nations de l'Europe au pouvoir de l'Antechrist? Devons-nous croire que, si cette religion établie par la *loi* a été celle du Christ, et la catholique celle de l'Antechrist; notre *sainte* religion établie par la loi ne compterait au bout de *deux cents ans* qu'*un seul* membre contre environ *cinq cents* (en y comprenant tout le monde chrétien) de cette église contre laquelle l'Eglise *légitime* a *protesté* et proteste encore aujourd'hui?

15. Méprisons donc, mes amis, ces injures grossières contre la religion catholique qui, après tout, est la religion de près des *neuf dixièmes* des chrétiens qui existent! Méprisons

ces viles calomnies dont le but est et a toujours été de s'assurer de la paisible possession des dépouilles de l'Eglise catholique, ainsi que de celles des *pauvres*; car nous allons voir bientôt, de la manière la plus claire, comment les *pauvres furent dépouillés* en même temps que l'Eglise.

16. Il nous reste maintenant à citer un ou deux exemples de l'invariabilité de ces détracteurs de l'Eglise et de la croyance catholiques. Nous verrons par la suite comment les protestans, dès le principe de leur réforme, se divisèrent en un nombre infini de *sectes*, dont chacune d'elles condamnait l'autre aux flammes éternelles. Je ne parlerai ici que de l'*Eglise anglicane*, vulgairement appelée *établie par la loi*. Nous qui faisons partie de cette Eglise protestante, nous croyons, ou du moins nous faisons profession de croire, que le *Nouveau Testament*, tel qu'il est imprimé et distribué parmi nous, contient la *vraie parole de Dieu*; qu'il contient les *paroles de la vie éternelle*; qu'il nous indique le moyen, l'unique moyen de nous sauver de la damnation éternelle. Voilà ce que nous croyons. Mais qui nous a procuré ce Nouveau Testament? Qui nous a fourni cette *vraie parole de Dieu*? De qui tenons-nous ces *paroles de la vie éternelle*? Allons, Joshua Watson, marchand de vin et d'eau-de-vie, professeur de religion pour le peuple anglais; allons donc, Joshua, approchez et tâchez de résoudre ces questions. Ce sont des questions d'une grande importance, parce que si c'est là le livre, le seul livre qui contienne les instructions nécessaires au salut de notre ame, il est évident que nous sommes vivement intéressés à savoir de qui il nous vient, par l'entremise de qui nous l'avons reçu, et quelle preuve nous avons de son authenticité.

17. O Joshua Watson! marchand de vin et d'eau-de-vie, toi qui es à la tête d'une *Société pour l'encouragement de l'instruction chrétienne*, que l'évêque de Winchester appelle le *fidèle interprète de la vérité évangélique*, et le ferme appui de l'Eglise établie par la loi. O Joshua! professeur de religion pour le peuple d'Angleterre, qui paie six ou huit millions sterling par an aux ministres qui t'emploient pour enseigner le peuple. O Joshua! qu'il est révoltant pour nous, protestans, d'avoir reçu ce *Nouveau Testament*, cette *vraie parole de Dieu*, ces *paroles de la vie éternelle*, ce livre qui nous indique le moyen, *le seul moyen* de salut; qu'il est révoltant, dis-je, d'avoir reçu ce livre du pape et de l'Eglise catholique, pendant que vous Joshua et votre société pour l'encouragement de l'instruction chrétienne vous occupez à imprimer et à répandre au moins dix-sept

traités différens dans le but de prouver que le pape est la *prostituée de Babylone* et que le culte de l'Eglise catholique est *idolâtre* et ses doctrines *damnables*!

18. Après la mort de Jésus-Christ il s'écoula un long espace de temps avant que l'Evangile fût présenté sous la forme qu'il a maintenant. On le *prêcha* dans plusieurs pays, et l'on bâtit des églises dans ces mêmes pays long-temps avant que l'Evangile *écrit* fût bien connu, ou du moins long-temps avant qu'il servît de *guide* aux églises chrétiennes. Au bout de *quatre cents ans*, les Évangiles écrits furent soumis à un *concile de l'Eglise catholique*, dont le pape était le chef. Mais il existait plusieurs Évangiles *autre* ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean! Plusieurs autres apôtres ou disciples avaient écrit des Évangiles. Tous ces Évangiles furent, comme je l'ai dit, soumis à un concile catholique long-temps après la mort de leurs auteurs; et ce concile décida entre ceux qui étaient légitimes et ceux qui ne l'étaient pas. Il préserva ceux des quatre évangélistes ci-dessus mentionnés, et décida que ceux-là seuls méritaient d'être conservés, et qu'il fallait rejeter tous les autres.

19. D'après cela, la société de *Joshua Watson* se trouve sans évangile, sans aucune autre parole de Dieu, sans aucun guide à la vie éternelle, ou du moins sans aucun autre que celui que cette société, ainsi que nous tous, avons reçu d'une Eglise que cette même société appelle *idolâtre*, et dont le chef est traité de *bête, d'homme du péché, de prostituée aux habits de couleur écarlate, et d'Antechrist*. Nous nous réduisons donc à un joli état en ajoutant foi à ces viles calomnies contre l'Eglise catholique; nous nous réduisons à un joli état, si nous sommes assez simples et assez stupides pour prêter l'oreille à ceux qui noircissent cette même Eglise, parce qu'ils se repaissent de ses dépouilles. Nous tombons dans une jolie situation si, en écoutant ceux qui calomnient l'Eglise catholique, nous proclamons à la face de l'univers que notre seul espoir de salut gît dans les promesses contenues dans un livre que nous avons reçu de la *prostituée aux habits d'écarlate*, et dont l'authenticité ne nous est garantie que par cette *prostituée aux habits d'écarlate*, et par cette Eglise dont le culte est *idolâtre* et dont les doctrines sont *damnables*!

20. Ceci paraît assez complet, et cependant ceci, qui s'applique à tous les protestans, n'est pas assez d'inconséquence pour satisfaire l'Eglise anglicane *établie par la loi*. Cette Eglise a une liturgie prise en grande partie du ser-

vice catholique; mais il y a deux *Credo*, celui de *Nicée* et celui d'*Athanase*. Le premier fut *composé* et promulgué par un concile de l'Eglise catholique et par le pape; et le second fut adopté et ordonné pour l'usage des fidèles par un autre concile de la même Eglise auquel présidait le pape. N'y a-t-il donc pas de l'impudeur dans un ministre de cette Eglise *établie par la loi*, à traiter le pape d'*Antechrist*, et d'appeler l'Eglise catholique *idolâtre*? Sans doute, la plus grande; mais nous ne voyons pas même encore l'inconséquence la plus manifeste de tout ceci.

21. Un *calendrier* est annexé au *livre de prières* de notre Eglise *établie par la loi*; et dans ce calendrier on voit certains noms de *saints* et de *saintes* accolés à divers jours de l'année, pour rappeler leurs anniversaires et inviter le peuple à les chômer très religieusement. Or quels sont ces *saints* et ces *saintes*? Des *saints protestans*, sans doute. Non certainement, pas un. Ce n'est ni saint *Luther*, ni saint *Cranmer*, ni saint *Edouard VI*, ni même *la vierge sainte Elisabeth*. Pas un d'eux. C'est une longue liste de papes, d'évêques catholiques, d'hommes et de femmes canonisés par l'Eglise catholique. Plusieurs *vierges*, mais ni *la vierge-reine*, ni un seul individu de la race protestante. Ceci paraît singulier, au premier abord, puisque ce calendrier fut sanctionné par *acte du parlement*; mais la vérité est que, pour empêcher le peuple de mutiner, et pour introduire par degrés la nouvelle religion dans son sein, il fallut préserver quelques-uns des noms pour lesquels il avait toujours eu la plus grande vénération. Quoi qu'il en soit, voilà notre livre de prières qui offre à notre respect et à notre vénération une série de papes et d'autres individus appartenans à l'Eglise catholique, tandis que ceux qui nous apprennent à lire et à répéter le contenu de ce même livre de prières, ne cessent de nous représenter tous les papes comme des *Antechrists*, et de nous affirmer que leur Eglise était et est encore *idolâtre* dans son culte, et *damnable* dans ses doctrines.

22. J'ai entendu dire que M. Bayley, l'un des douze grands juges actuels, a fait un *Commentaire sur notre livre ordinaire de prières*. J'aimerais bien à savoir ce que ce juge dit en voyant ces saints catholiques portés exclusivement sur le *calendrier protestant*. Nous ferons voir, lorsqu'il en sera temps, de quelle singulière manière ce livre de prières fut d'abord fait, et comment il a été refondu à différentes époques. En attendant, il existe encore aujourd'hui, avec la nomenclature des saints catholiques annexée au calen-

drier, ce qui prouve que, jusqu'à Charles II, sous le règne duquel le dernier *changement* fut fait, aucun *saint protestant* n'avait encore pris la place des saints catholiques.

23. Mais il est encore un dilemme à opposer à ces détracteurs de la religion catholique. Nous *jurons* sur le livre des *quatre évangélistes*, et faites bien attention que nous tenons ce livre du pape et d'un concile de l'Eglise catholique; en sorte que si le pape est réellement *Antechrist*, c'est-à-dire si ceux qui nous ont appris à injurier et à abhorrer les catholiques ne sont pas les êtres les plus faux, les plus pervers qui aient jamais existé, nous *jurons* sur un livre qui nous a été transmis par l'*Antechrist*. Et, comme si l'inconséquence et l'absurdité qui résultent de cette calomnie protestante ne devaient pas avoir de fin, nous jurons que la *chrétienté* qui, suivant les juges eux-mêmes, est *une partie et une fraction de la loi du pays*, n'est autre chose que ce que nous apprend ce même *Nouveau Testament*; donc, si vous mettez de côté ce *Nouveau Testament*, il ne reste plus vestige de cette *partie* et de cette *fraction de la loi*. Quelle devient alors notre situation? Quel rôle joueront cette *partie* et cette *fraction de la loi du pays* à l'égard d'une douzaine d'individus incarcérés pour l'avoir enfreinte? Quel rôle joueront *cette partie et cette fraction*, si nous applaudissons les injures et les mensonges des détracteurs de l'Eglise catholique? Quel rôle joueront *cette partie et cette fraction*, si nous adoptons les maximes de nos maîtres, ou bien celles de la société de Joshua Watson, ou bien enfin si nous écoutons tous les braillards du pays, et si nous disons avec eux que le *pape* (de qui nous tenons *cette partie et cette fraction*) est l'*Antechrist* et la *prostituée vêtue de pourpre et d'écarlate*?

24. En voilà sûrement assez, ou plutôt plus qu'il n'en faut, pour nous faire vivement regretter d'avoir été si long-temps les dupes de ces rusés et avides détracteurs de la religion de nos pères. Vit-on jamais, en effet, des êtres plus présomptueux, plus faux, plus inconséquens et plus déhontés que ceux dont nous venons de tracer l'esquisse? Si nous ouvrons les yeux, et si nous approfondissons ce sujet, nous serons étonnés et honteux de notre crédulité, surtout en songeant que la plus grande partie d'entre nous se sont laissé égarer par des êtres qui ne possédaient pas la dixième partie de notre intelligence; par un tas d'hommes vils et ambitieux, mais *infatigables*, qui ne perdent jamais de vue leur butin, et qui, chaque jour, chaque année, cornent sans cesse leurs mensonges aux oreilles du peuple, dès sa plus tendre jeunesse,

jusqu'à ce qu'il s'habitue à les avaler comme des paroles d'évangile. Encore si ces mensonges n'avaient pas eu de *suites*, on aurait pu en rire, comme tout homme de bon sens rit du vieux conte que *le dernier roi a rendu les juges indépendans de la couronne*. Malheureusement, les résultats de ces impostures ont été terribles. Au moyen de ces grands *mensonges protestans*, les catholiques et les protestans ont été maintenus dans un état continuel d'hostilité; et les uns et les autres, surtout les premiers, ont été, sous un prétexte ou autre, impunément opprimés et saccagés pendant plusieurs siècles.

25. Après avoir démontré que la censure répandue sur la religion de nos ancêtres est non-seulement injuste, mais absurde et monstrueuse; après avoir prouvé qu'il n'y avait aucun motif *fondé* pour convertir la religion d'Angleterre de catholique en protestante; après avoir exposé enfin toutes les calomnies d'une poignée d'hommes aussi vils que cupidés, et préparé l'esprit de tout homme sensé et impartial pour l'examen franc et loyal dont j'ai parlé dans le paragraphe 4, je vais aborder cet examen et prouver, en premier lieu, comment la *réforme*, ainsi qu'on l'appelle, fut *engendrée par une incontinence brutale*. Il me reste néanmoins encore un sujet à traiter dans ce premier numéro de mon opuscule.

26. La vérité a, sous le rapport dont il s'agit, fait de grands progrès en Angleterre depuis une douzaine d'années. Les hommes ne se laissent plus entraîner par le cri de *à bas le papisme!* et celui de *l'Eglise est en danger*. Le ministre Hay, de Manchester, le ministre Dent, de Northallerton, et plusieurs autres de la même trempe répandus dans tout le pays, ont beaucoup fait pour *nous éclairer*. Le ministre Morrill, de Skibbereen, a aussi beaucoup contribué à cet œuvre de lumières. Il ne faut pas non plus oublier le très révérend père en Dieu, *protestant*, qui nous a certainement plus ouvert les yeux qu'aucun autre évêque que je sache; en sorte qu'il n'est rien moins que rare aujourd'hui d'entendre des protestans déclarer hautement que, quant à ce qui concerne *la foi, la morale et le salut*, la religion catholique est suffisamment bonne. Il existe même parmi le peuple anglais une foule d'individus qui ne se font pas scrupule de déclarer ouvertement que les catholiques ont été cruellement maltraités, et qu'il est temps enfin qu'on leur rende justice.

27. Malgré ces notions exactes, il ne règne pas moins parmi les protestans, en général, une opinion que la religion catholique est peu favorable à *la liberté civile*, ainsi qu'à *l'exercice des talens et aux progrès du génie*. A l'égard

du premier point, j'aurai occasion de *prouver* dans le cours de cet ouvrage, par l'expérience affligeante de ce pays, qu'un manque total de *liberté civile* fut inconnu en Angleterre tant que la religion catholique y prédomina. Je prouverai en outre que, du moment où elle perdit la *protection* du pape, ses rois et ses nobles devinrent d'horribles tyrans, et le peuple le plus abject, le plus maltraité des esclaves. C'est, encore une fois, ce que je *prouverai* en temps et lieu, et je vous prie de vous souvenir, mes amis, que j'en prends l'engagement envers vous.

28. Passons maintenant au second reproche qu'on fait à la religion catholique; savoir, qu'elle est peu favorable à *l'exercice des talens et aux progrès du génie*. Non-seulement je vais prouver que ce reproche est *mal fondé*, mais même absurde et ridicule. Je vous ferai seulement remarquer auparavant qu'il provient de la *même source* que tous ceux qu'on a faits aux catholiques. *Ignorance et superstition des moines* sont des mots que vous trouvez dans tous les historiens protestans, depuis le règne de la vierge Elisabeth jusqu'à ce jour. Ils sont devenus avec le temps une espèce de dicton vulgaire, comme le sont les mots *glorieuse révolution, heureuse constitution, bon vieux roi, l'envie des nations voisines*, et autres semblables. Mais quelque fausse que puisse être cette notion, comme je le prouverai bientôt, il a toujours existé un *motif suffisant* pour l'inculquer dans l'esprit du peuple. Blackstone, par exemple, dans ses Commentaires sur les lois d'Angleterre, ne laisse jamais échapper une occasion de se moquer de *l'ignorance et de la superstition des moines*. Blackstone en cela ne manquait pas d'esprit. En écrivant ses Commentaires, et en les lisant aux étudiants d'Oxford, il savait qu'il vivait des *dépouilles de l'Eglise catholique*, des dépouilles des nobles, et même des dépouilles des pauvres catholiques. Il n'ignorait pas aussi que si chacun eût eu son dû, il ne se serait pas engraisé là où il était. Il savait également que ceux qui assistaient à ses leçons connaissaient aussi bien que lui la nature des dépouilles dont il faisait son profit. Toutes ces considérations suffisaient pour l'engager à *vomir des invectives* contre l'Eglise catholique, et à affecter de voir avec *mépris* le règne passé du catholicisme.

29. Il serait difficile de trouver des hommes qui aient jamais surpassé en effronterie les premiers auteurs de la réforme. Blackstone, lui-même, semble avoir hérité en ligne directe de cette qualité précieuse de quelque pillard des autels du règne de ce doux, de ce jeune saint protestant, Edouard

VI. Si Blackstone n'avait réellement pas eu les dépouilles des catholiques sur la conscience, il n'aurait pas oublié que toutes les institutions dont il fait un si bel éloge, la *grande charte*, le *jury*, les *sheriffs*, les *juges de paix*, les *constables*, et tant d'autres prirent naissance dans les jours de l'ignorance et de la superstition des moines. Si les dépouilles de l'Eglise catholique n'avaient pas tourné la tête à Blackstone, ce grand commentateur n'aurait pas oublié que Fortescue et Lyttleton, le plus célèbre de nos avocats, naquirent, furent élevés et moururent dans les jours de la superstition et de l'ignorance des moines. Mais ce même Blackstone pouvait-il ignorer que la maison qu'il habitait, au moment même qu'il traçait ses invectives contre nos ancêtres catholiques, avait été construite par ces mêmes ancêtres ? En jetant les yeux sur ces nobles édifices qui, en dépit du temps qui détruit tout, attestent encore aujourd'hui ce que furent nos aïeux, ne sentait-il pas qu'il n'était qu'un pygmée auprès de ceux dont il avait l'impudeur de ravalier le mérite ?

30. Lorsque nous entendons un juif, un orangiste, un ministre juge de paix, ou Jocelyn, le saint, parler de l'ignorance et de la superstition des moines, nous détournons la tête avec mépris ; mais Blackstone doit être traité d'une toute autre manière. Ce fut à Oxford qu'il composa ses Commentaires, et qu'il en fit la lecture à ses élèves. Or il savait bien que les fondemens des principaux collèges et de l'université elle-même avaient été jetés et perfectionnés, non-seulement dans le temps des moines, mais en grande partie par les moines eux-mêmes. Il savait bien que les abbayes étaient des écoles publiques dans chacune desquelles se trouvaient une ou plusieurs personnes, uniquement occupées de l'éducation de la jeunesse du voisinage, sans aucuns frais quelconques pour les parens. Il savait que chacun des grands monastères avait une résidence particulière dans les universités, et tandis qu'à l'époque des moines, il y avait près de trois cents collèges et écoles particulières à Oxford, il n'en restait pas plus de huit vers le milieu du dix-septième siècle, (voyez la Vie du cardinal Pole, par Philipps, part. I, p. 220) c'est-à-dire, environ 100 ans après que la réforme eut commencé. Cette année 1824, il reste, dit-on, cinq collèges seulement, et pas une seule école.

31. J'aurai ailleurs occasion de démontrer plus amplement la folie, ou plutôt la bassesse de tourner en ridicule les institutions monastiques en général ; je me bornerai seulement, pour le moment, à repousser le reproche qu'on fait

à la religion catholique d'être peu favorable au *génie*, aux *talens*, en un mot, à l'*exercice des facultés intellectuelles*. C'est une notion bien étrange; et l'on ne peut en entendre parler sans soupçonner qu'il y a, d'une manière ou d'autre, quelque idée de *pillage* dans ce qui ne paraît d'abord que stupide. Ceux qui ont l'insigne impudeur de lui faire ce reproche ne nous font pas la grace de nous donner des *raisons* pour croire que la religion catholique a réellement une tendance semblable. Ils se contentent de le mettre en avant, ne supposant pas même qu'il y ait le moindre moyen de le *réfuter*. Ils le considèrent comme une assertion opposée à une assertion; et, dans une discussion où la victoire reste à celui qui crie le plus fort, ils se croient parfaitement certains de triompher. Cependant c'est une question qui admet une *preuve*, et même une preuve assez forte. La *réforme* fut à peu près terminée en Angleterre, vers l'an 1600. A cette époque l'*ignorance* et la *superstition des moines* avaient entièrement disparu. Les monastères étaient déjà à peu près abattus; les sujets du jeune saint-Edouard avaient dépouillé les autels, et la *vierge* reine avait mis le comble au pillage; en sorte que, en l'an 1600, tout était devenu protestant à *souhait*. Fort bien. Le *royaume de France*, au contraire, était resté enseveli dans la *superstition* et l'*ignorance des moines* jusqu'à l'année 1787, c'est-à-dire, 187 ans après que l'*heureuse* Albion eût vu la lumière éclatante du protestantisme. Maintenant si nous examinons attentivement quel fut le nombre d'hommes remarquables par leur génie, leurs talens et leur science; si nous comparons avec soin le nombre des hommes de ce genre produits par la France dans ces 187 ans, et le nombre produit par l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande durant le même espace de temps, nous aurons, à coup sûr, d'assez bonnes raisons pour apprécier les effets des deux religions par rapport à leur influence sur l'instruction, le génie, et ce qu'on appelle les sciences en général.

52. Oh! non, s'écrient les auteurs de la *réforme*, la France est beaucoup *plus grande* et *plus peuplée* que nos trois royaumes réunis; ainsi la partie n'est pas égale. Ne vous alarmez pas, messieurs les réformés. D'après votre propre compte, notre royaume-uni contient *vingt-et-un millions* d'habitans, et la France en compte *trente*. Je vous passe donc un tiers pour la différence; et si, après cette déduction, la France ne compte pas *trois* hommes célèbres contre nous *deux*, alors je serai forcé d'avouer que l'Église établie par la loi avec sa famille de muggletoniens, de caméroniens, de sauteurs, de trembleurs, de quakers et de

tout le reste de la clique protestante, est plus favorable à la science et au génie que l'Eglise catholique.

53. Mais comment constater le nombre des uns et des autres? A merveille. Je me référerai à un ouvrage qui se trouve dans toutes les bonnes bibliothèques du royaume; je veux dire, le *Dictionnaire universel, historique, critique, et bibliographique*. Ce livre, qui est considéré partout comme faisant *autorité*, quant *aux faits*, contient des listes d'individus de toutes les nations, *célèbres par les ouvrages qu'ils ont publiés*; et tout le monde sait que pour figurer sur ces listes, il a fallu *avoir réellement un mérite distingué*, et que leurs ouvrages doivent avoir été dignes de l'attention publique. C'est donc d'après ces listes que j'établirai mon calcul, ainsi que je l'ai déjà proposé. Il ne sera pas même nécessaire de parcourir *tous* les genres de sciences et d'arts. Huit ou neuf suffiront. Peut-être même ferai-je bien d'y comprendre les *Italiens* aussi bien que les Français; car nous savons tous qu'ils vivaient dans un état dégoûtant d'*ignorance et de superstition monacales*; que dis-je? que les pauvres malheureux y vivent encore aujourd'hui, sans avoir été *dépouillés* de leurs biens.

54. Voici donc cet état. Remarquez seulement que les chiffres représentent le nombre d'hommes ou femmes qui se sont distingués dans le genre de science ou d'art qui est mentionné en face de ces chiffres. Cet état date de l'an 1600 et va jusqu'à 1787; il embrasse par conséquent un espace de 187 ans, durant lequel (pour me servir de l'expression du jeune George Rose) la pauvre France *gémît sous le despotisme obscur de l'Eglise catholique*, que Blackstone, de son côté, appelle *ignorance et superstition monacales*, et pendant lequel temps les Iles Britanniques furent éclairées par le *foyer des lumières*, émanées du cerveau de Luther, de Cranmer, de Knox et de leurs sectateurs. Voici cet état :

	Angleterre, Irlande, Ecosse.	France.	Italie.
Publicistes.	6	51	9
Mathématiciens	17	52	15
Médecins et Chirurgiens	13	72	21
Naturalistes	6	33	11
Historiens	21	139	22
Auteurs dramatiques	19	66	6
Grammairiens	7	42	2
Poètes	38	157	34
Peintres	5	64	44
	132	676	164

35. Cette *échelle* est la même qu'un modeste écrivain Écossais citait dernièrement, lorsqu'il disait que, dans toute l'Europe, les protestans sont placés *plus haut* que les catholiques dans l'*échelle de l'entendement*, et que les catholiques qui *avoisinent les protestans sont beaucoup plus intelligens* que ceux qui en sont à quelque distance. Voilà vraiment un échantillon de l'insolence de cette secte parvenue. Pour la confondre, il suffit de jeter les yeux sur l'*état* qui précède. Défalquez un tiers du nombre des Français à cause de leur population supérieure, et il leur restera encore quatre cent cinquante-un hommes ou femmes célèbres, contre cent-trente-deux des nôtres; en sorte que, individu pour individu, ils ont eu *trois fois et demi* plus d'intelligence et d'esprit que nous, bien qu'ils aient été ensevelis pendant tout ce temps - là dans l'*ignorance et la superstition des moines*, et qu'ils n'aient pas eu de *voisins* protestans pour leur communiquer l'*intelligence*. Les *Italiens* eux - mêmes nous ont surpassés sous le rapport de l'*intelligence*; car leur population est inférieure à celle dont nous nous enorgueillissons, et cependant le nombre de leurs hommes de génie excède de beaucoup le nôtre. Mais ne me trompé-je pas? Peut-être que par le mot *intelligence*, notre Écossais entend l'art de faire, non pas des livres et des tableaux, mais des *mandats*, des *lettres-de-change*, des *obligations*, des *billets de l'échiquier*, des *bank-notes inimitables*, et autres choses semblables. Ne voudrait-il pas dire, par hasard, l'*art de spéculer sur les emprunts*, l'*agiotage*, les *polices d'assurance*, les *annuités à dix pour cent* (*kite-flying*,) et tant d'autres *transactions intellectuelles du Change-Alley*; sans oublier surtout les efforts surnaturels d'esprit, tels que ceux des Aslett et des Fauntleroy? Alors, certes; je suis forcé d'avouer qu'il a raison. Les protestans en effet occupent un *rang distingué* d'après *cette échelle*. Je serais même porté à croire qu'il est presque impossible pour un catholique de vivre dans leur voisinage, sans devenir plus *intellectuel*; je veux dire, plus fripon, plus judaïque que s'il en était très éloigné.

36. Voilà, mes amis, voilà, Anglais justes et sensés, la fin de cette introduction. Je vous ai ouvert les yeux sur la manière grossière dont nous avons été trompés, dès notre plus tendre jeunesse. Je vous ai démontré non-seulement l'injustice, mais même l'absurdité des invectives que des hommes intéressés à nous tromper ont entassées sur la religion de *nos pères* qui étaient aussi les *leurs*. Je vous en ai dit assez pour vous convaincre qu'il n'y avait évidemment aucun motif juste et plausible pour changer la religion

de notre pays. J'aurai probablement fait naître en vous le désir de *savoir de quelle manière* cet étrange changement s'est opéré, et je ferai tous mes efforts pour le satisfaire dans mes lettres subséquentes. Remarquez seulement que mon objet principal est de vous prouver que ce changement a *appauvri et dégradé* la masse du peuple comparativement à l'état où elle se trouvait avant qu'il n'eût lieu; qu'il a entièrement banni de notre sol cette *vieille hospitalité anglaise* qu'on n'y connaît plus que de nom; et qu'en place de cette hospitalité, il nous a plongés dans un état de *misère et de pauvreté*, dont le nom même avait été jusqu'alors inconnu en Angleterre.

LETTRE II.

Origine de l'Eglise catholique. Histoire de l'Eglise, en Angleterre, jusqu'à l'époque de la réforme. Commencement de la réforme par Henri VIII.

Kensington, le 30 décembre 1824.

Mes amis,

37. Ce ne fut pas une *réforme* qui eut lieu, mais au contraire une *dévastation* complète de l'Angleterre; à l'époque où cet événement arriva, ce pays était le plus heureux que l'on eût encore vu; et mon objet principal est de prouver que cette dévastation a *appauvri et dégradé* la masse du peuple. Mais, pour vous présenter cette dévastation sous le vrai point de vue qui la caractérise, et vous inspirer contre les dévastateurs et leurs apologistes le juste degré d'indignation qu'ils méritent, il faut d'abord vous mettre sous les yeux le tableau fidèle des objets sur lesquels ils exercèrent leurs fureurs dévastatrices.

38. La majeure partie de ces livres qu'on publie sous le titre d'*Histoire d'Angleterre*, ne valent guère mieux que ceux qu'on appelle *Romans*. Ils traitent de batailles, de négociations, d'intrigues de cour, des amours des rois, des reines et des nobles. Ils contiennent les commérages et le scandale des anciens temps, et se bornent à peu près à cela. Il y a des histoires d'Angleterre, telles que celle du docteur Goldsmith, à l'*usage de la jeunesse*; mais après les avoir lues les jeunes gens n'en sont guère plus instruits qu'auparavant. Pour être d'une utilité grande et réelle, l'histoire

doit nous apprendre comment se formèrent les lois, les usages et les institutions, les causes qui les firent naître, l'effet qu'elles produisirent sur le peuple; de quelle manière enfin elles contribuèrent au bonheur public; or, voilà précisément ce à quoi la plupart de ces hommes qui prennent le titre d'historiens ne donnent aucune espèce d'importance.

39. Nous ne comprenons jamais si bien la nature et les parties constituantes d'une chose, que lorsque nous l'avons faite nous-mêmes; si nous ne l'avons pas faite, il faut l'avoir vu faire; mais si nous ne pouvons nous procurer aucun de ces deux avantages, nous devons du moins, s'il est possible, chercher à en connaître la description et l'origine. Je vous entretiendrai d'abord de l'Eglise catholique en général; ensuite de l'Eglise d'Angleterre; et, sous ce titre, je comprendrai les paroisses, les monastères, les dîmes et autres revenus de l'Eglise. Il est donc essentiel que je vous explique comment l'Eglise catholique prit naissance, et comment les églises, les monastères, les dîmes et les autres revenus de l'Eglise furent établis en Angleterre. Lorsque vous posséderez ces notions, vous concevrez parfaitement bien quels furent les objets sur lesquels se porta la dévastation de Henri VIII et des hommes de la réforme. Je suis même persuadé que, après avoir lu ce numéro de mon opuscule, vous en saurez plus touchant votre pays que vous n'en avez jamais appris, ou que vous n'en apprendrez jamais par la lecture de quelques centaines de ces livres volumineux qu'on appelle *Histoires d'Angleterre*.

40. L'Eglise catholique tire son origine de Jésus-Christ lui-même. Il mit Pierre à la tête de son Eglise. Le nom de cet apôtre était Simon; mais son maître l'appela Pierre, qui signifie un rocher, une pierre, et il dit: « Sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise. » (Voyez l'Evangile de saint Matthieu XVI, 18, 19, et celui de saint Jean XXI, 15 et suivans.) Vous y verrez qu'il faut ou nier la vérité des saintes Ecritures, ou avouer que Jésus-Christ lui-même promit un chef de l'Eglise à toutes les générations à venir.

41. Saint Pierre mourut martyr à Rome, environ soixante ans après la naissance de Jésus-Christ; mais il fut remplacé par un autre, et il est de la dernière évidence que la chaîne de succession n'a pas été rompue depuis cette époque jusqu'à ce jour. Lorsque j'ai dit (§. 10) qu'on pouvait m'objecter qu'il n'y eut pas de pape sur le siège de Rome pendant les trois premiers siècles, je n'ai jamais entendu admettre ce fait, j'ai seulement voulu aller au-devant d'un

prétexte qui, dans tous les cas, ne saurait s'appliquer à l'Angleterre, car ce royaume fut converti ou rendu chrétien par des missionnaires *envoyés par un pape*, successeur d'autres papes qui avaient déjà siégé à Rome pendant plusieurs siècles. La vérité est que, d'après les persécutions que l'Eglise eut à souffrir pendant les trois premiers siècles, les évêques-primats successeurs de saint Pierre, n'eurent pas toujours les moyens de maintenir ouvertement leur *suprématie*; mais ils n'en existèrent pas moins sans interruption. Il y eut constamment un évêque-primat, et sa suprématie fut toujours reconnue par l'Eglise, c'est-à-dire par tous les chrétiens qui existaient alors dans le monde.

42. Plus tard, l'évêque-primat a été appelé dans notre langue *pape*, et en français *pape*. En latin, il est appelé *papa*, qui est une union abrégée des deux mots latins *pater patrum*, ce qui signifie *père des pères*. De là est dérivé le nom de *papa*, que les enfans de toutes les nations chrétiennes donnent à leurs pères, et qui dénote le plus haut respect et l'affection la plus tendre, la plus sincère. Ainsi donc, chaque pape, en montant successivement sur le saint siège, devint le chef de l'Eglise, et son pouvoir et son autorité suprêmes furent reconnus, ainsi que je l'ai déjà remarqué (§ 3.) par tous les évêques, et par tous les prédicateurs chrétiens de toutes les nations chez lesquelles cette religion existait. Le pape était et est encore assisté par un corps dont les membres prennent le titre de cardinaux ou grands conseillers; et, à diverses et nombreuses époques, il a été tenu des conciles de l'Eglise, à l'effet de discuter et régler des affaires du plus haut intérêt pour l'unité et le bien-être de l'Eglise. Il a été tenu de ces conciles dans tous les pays de la chrétienté; plusieurs même en Angleterre. Les papes eux-mêmes ont été indifféremment élus parmi des hommes de toutes les nations chrétiennes. Le pape *Adrien IV* était Anglais, et le fils d'un pauvre laboureur. Il fut d'abord servant dans un monastère: on l'y éleva, et il devint moine. Par la suite, il se rendit célèbre par sa science, ses talens et sa piété, et finit par devenir le chef de l'Eglise.

43. La papauté ou dignité de pape ne cessa pas d'exister à travers les grandes et nombreuses révolutions des royaumes et des empires. L'empire romain qui, au commencement de l'ère chrétienne, était au faîte de la gloire et s'étendait sur presque toute l'Europe et une partie de l'Asie et de l'Afrique, tomba en lambeaux, mais la papauté resta ferme et inébranlable; et à l'époque où la dévastation communément appelée la réforme d'Angleterre commença, il y avait déjà eu, pendant quinze siècles environ *deux cent*

soixante papes, qui se succédèrent sans la moindre interruption.

44. L'histoire de l'Eglise d'Angleterre jusqu'au temps de la réforme est un sujet de la plus haute importance pour nous. Un coup d'œil, la seule esquisse des principaux faits suffira pour démontrer la fausseté, l'injustice et l'ingratitude de ceux qui ont cherché à avilir l'Eglise catholique, ses papes, ses moines et ses prêtres. Quelques écrivains, appuyés par de bonnes autorités, ont présumé que la religion chrétienne fut introduite partiellement en Angleterre, dès le second siècle après la naissance de Jésus-Christ. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle y fut introduite avec le plus grand succès, en 596, c'est-à-dire, 923 ans avant que Henri VIII eût commencé à la détruire.

45. A l'époque où cette religion y fut introduite, l'Angleterre était sous la domination de sept rois, et cet état était appelé *heptarchie*. Tous les habitans étaient *païens*. Oui, mes amis, *nos ancêtres étaient païens*. Ils adoraient des dieux faits de leurs propres mains, et sacrifiaient des enfans sur les autels de leurs idoles. L'Angleterre se trouvait dans cet état, lorsque le pape d'alors, Grégoire I, y envoya quarante *moines*, avec le moine Austin ou Augustin à leur tête, prêcher l'Evangile aux Anglais. Jetez les yeux sur le calendrier de notre livre ordinaire de prières, et vous y verrez le nom de Grégoire-le-Grand, sous la date du 12 mars, et celui d'Augustin, sous celle du 26 mai. Il est probable que c'est à la première de ces époques que le pape donna ses ordres à Augustin, et que c'est à la dernière qu'Augustin débarqua dans le comté de Kent; peut-être aussi ces deux jours-là sont-ils les anniversaires de la naissance de ces deux grands bien-faiteurs de l'Angleterre.

46. Maintenant veuillez bien vous rappeler que ce grand événement eut lieu en 596. Les auteurs protestans ont été étrangement embarrassés pour prouver que, *jusqu'à cette époque*, ou à peu près, l'Eglise catholique fut *pure*, et marcha sur les traces des apôtres; mais que, *depuis lors*, cette même Eglise devint corrompue. Ils louent le caractère, ils approuvent les actes du pape Grégoire; ils en font de même à l'égard d'Augustin; ils n'ont pu, par honte, omettre leurs noms dans le calendrier, et cependant ils s'efforcent de prouver qu'il n'y eut pas de religion chrétienne *pure*, du moment où le pape en devint le chef visible et reconnu, et fut en possession de l'autorité *suprême*. On a de la peine à en trouver deux qui soient d'accord sur ce point. Quelques-uns disent que ce fut trois cents, d'autres quatre cents, d'autres cinq cents, d'autres enfin six cents ans auparavant que l'Eglise

catholique cessa d'être la vraie Eglise du Christ. Toutefois aucun d'eux ne nie, ou plutôt n'essaie de nier, que ce fut la religion catholique telle qu'on la professait à Rome; que ce fut réellement la religion *catholique romaine* qui fut introduite en Angleterre, en 569, avec tous ses dogmes, ses rites, ses cérémonies et ses pratiques religieuses, tels qu'ils continuèrent d'exister jusqu'à l'époque de la réforme et qu'ils existent dans cette Eglise même au jour où nous sommes. Il suit évidemment de là, que si l'Eglise catholique était corrompue à l'époque de la réforme, ou est corrompue *aujourd'hui*; si elle est radicalement mauvaise *aujourd'hui*, elle devait nécessairement l'être en 596; vient ensuite la conséquence non moins horrible qu'impie mentionnée plus haut (§ 12.) que « Tous nos pères qui construisirent d'abord nos églises, et dont la chair et les os forment la terre, à plusieurs pieds de profondeur dans nos cimetières, poussent maintenant des hurlemens affreux dans les régions des damnés. »

47. On connaît l'arbre par son fruit. Ne perdez pas de vue que ce fut la foi catholique telle qu'on la *professe aujourd'hui*, qui fut introduite en Angleterre par Grégoire-le-Grand; et bien pénétrés de ces faits, examinons quels furent les effets de cette introduction; voyons comment cette croyance prit racine en dépit des guerres, des invasions, des tyrannies et des révolutions qui eurent lieu.

48. A son arrivée en Angleterre, saint Augustin s'adressa au roi saxon, dans les états duquel le comté actuel de Kent était situé. Il obtint la permission de prêcher au peuple, et son succès fut aussi grand qu'immédiat. Il convertit le roi lui-même qui le prit en grande faveur, ainsi que ses frères, et leur fournit des habitations et tout ce dont ils avaient besoin à Cantorbery. Saint Augustin et ses frères étant moines, vivaient en commun; et de leur habitation commune, ils se répandaient dans l'intérieur du pays, pour y prêcher l'Evangile. Comme leur communauté diminuait par le décès des membres, on en ordonna de nouveaux pour les remplacer, et par la suite même, leur nombre augmenta considérablement. On bâtit une église à Cantorbery, et saint Augustin en devint naturellement l'évêque ou primat. D'autres évêques lui succédèrent. A mesure que le christianisme faisait des progrès dans l'île, d'autres communautés, semblables à celle de Cantorbery se formèrent dans d'autres villes, telles que Londres, Winchester, Exeter, Worcester, Norwich, York, et plusieurs autres où il existe maintenant des *cathédrales* ou des évêchés. De là provinrent dans la suite ces édifices nobles et majestueux, dont nous nous enor-

gueillissons, comme étant l'ouvrage de *nos aïeux*, tandis que, d'une part, nous sommes assez fous, assez injustes et assez inconséquens pour flétrir la mémoire de ces mêmes aïeux et de les taxer d'ignorance, de superstition et d'idolâtrie, et que de l'autre nous déployons notre petitesse d'esprit, en défigurant et en dégradant ces nobles édifices par cette multiplicité de monumens puérils qui, le plus souvent, ne sont que le produit de la vanité et de la corruption.

49. A cette époque, le clergé subsistait au moyen d'offrandes ou de dons volontaires, et quelquefois de la *dîme* que les propriétaires des terres payaient eux-mêmes, ou faisaient payer par leurs tenanciers, bien qu'il n'y eût obligation générale de la payer que long-temps après l'arrivée de saint Augustin. Le clergé vécut pendant bien des années dans cet état de communauté. Par la suite, à mesure que les propriétaires des terres embrassèrent le christianisme, ils voulurent avoir des prêtres *établis près d'eux*, et toujours sur les lieux, prêts à célébrer les saints mystères de leur religion. Les propriétaires des terres étaient alors en petit nombre. C'est pourquoi ils firent construire des églises sur leurs domaines, et en général tout près de leurs habitations, pour leur bien et celui de leurs vassaux et de leurs tenanciers. Voilà pourquoi nous voyons aujourd'hui même, en beaucoup d'endroits, des églises de campagne qui tiennent à la maison du seigneur. En construisant une église ils bâtissaient aussi une maison pour le prêtre; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *la maison presbytériale*. Quelquefois même on y joignait un champ, ou un pré, ou tous les deux, à l'usage du prêtre; c'est ce qu'on nommait sa *glèbe*, mot qui, dans son sens littéral, signifie la terre de dessus qui est tournée par la charrue. Conformément à l'usage établi dans les autres pays chrétiens, les propriétaires des terres faisaient donation aux églises du dixième du produit de leurs domaines.

50. Telle est l'origine des *paroisses*. Paroisse signifie juridiction du clergé, de même que le territoire d'une ville signifie la juridiction de cette ville; de sorte que le *domaine* du seigneur devint alors *paroisse*. Il se réserva le droit de nommer le pasteur ou curé, lorsque son poste devenait vacant; mais il ne pouvait le déplacer, après qu'il avait été nommé; la dotation entière devenait la propriété de l'Eglise, et était indépendante de son autorité. Ce ne fut que long-temps après, deux siècles et peut-être plus, que cette coutume devint une loi permanente dans toute l'étendue du royaume; mais elle finit par le devenir. Ce ne fut pourtant pas sans être soumise à certaines *conditions* importantes, que l'Eglise fut mise en possession de ces propriétés considé-

rables ; or , c'est précisément sur ces conditions qu'il nous convient aujourd'hui de porter une attention particulière , car nous sentons , maintenant plus que jamais , le manque d'exécution de ces conditions.

51. Il n'a jamais pu exister un état de *société* , c'est-à-dire un état de choses sous lequel un monopole de propriétés foncières fût reconnu et sanctionné par *la loi*. Un tel état n'a jamais pu exister , sans que les propriétaires terriers fussent obligés de *prendre soin des indigens* et de les empêcher de mourir de faim. En Angleterre les propriétaires terriers prenaient soin de leurs vassaux et des individus qui étaient sous leur dépendance. Mais lorsque le christianisme , dont la base principale est la *charité* , fut établi dans le royaume , le clergé fut spécialement chargé de prendre soin des indigens. Au premier abord , il paraît monstrueux qu'on eût donné une maison , une petite métairie , et la dixième partie du produit d'un domaine considérable à un prêtre qui ne pouvait avoir de *femme* et , par conséquent , point d'*enfants*. Mais le fait est que les donations avaient un autre but , outre celui de l'entretien du clergé. Le produit du bénéfice devait être employé de la manière suivante : « Les prêtres recevront la dîme du peuple , et tiendront un compte exact de toutes les sommes qui seront versées entre leurs mains ; ensuite ils en feront la distribution en présence de personnes pieuses , conformément à l'autorité canonique. Ils consacreront la première partie aux réparations et aux ornemens de l'église ; ils distribueront la seconde de leurs propres mains , avec miséricorde et humilité , parmi les *pauvres* et les *étrangers* , et ils réserveront la troisième pour leurs propres besoins. » Tels furent les ordres d'un évêque d'York dans un mandement qu'il publia. On adopta des réglemens un peu différens , à diverses époques et sous divers évêques ; mais il y eut constamment *deux quarts* au moins du produit annuel du bénéfice réservé pour les indigens et pour les réparations , ainsi que pour les ornemens de l'église.

52. Ainsi le soulagement des pauvres devint un des grands devoirs et une des premières coutumes de l'Eglise. Avant son établissement , les propriétaires étaient chargés de remplir ce devoir. Ils devaient nécessairement l'être ; car , ainsi que Blackstone l'observe , « l'indigent a le droit de *demander* à la partie la plus opulente de la communauté de quoi fournir à ses besoins ; c'est un droit *dicté par les principes de la société*. » Cette tâche ne pouvait être confiée plus convenablement qu'aux prêtres ; car en remplissant leurs devoirs envers Dieu , ils accomplissaient l'œuvre de charité , ils donnaient à manger à ceux qui avaient faim , et des vête-

mens à ceux qui étaient nus ; ils soignaient ceux qui n'étaient pas en santé , consolait la veuve et étaient l'appui de l'orphelin. De cette manière, la main sûre, charitable et impartiale d'un homme dont la résidence était fixe, d'un célibataire qui était chargé d'administrer des secours corporels et spirituels aux pauvres, aux malheureux et aux étrangers, fut substituée à la disposition incertaine, à la charité précaire et capricieuse des riches.

55. Nous verrons bientôt dans quelle condition les pauvres étaient placés ; nous verrons comment toutes les classes ouvrières furent appauvries et dégradées du moment où la dîme et les autres revenus de l'Eglise furent transférés à un clergé *protestant* et vivant hors du célibat ; et nous aurons en même temps occasion de voir dans tout son jour la barbarie inouïe avec laquelle le peuple *Irlandais* fut traité à cette époque ; mais je n'ai pas encore parlé d'une grande branche ou partie constituante de l'Eglise catholique, je veux dire des monastères, qui présentent un sujet plein d'intérêt et digne de notre plus grande attention. Les traits les plus malins, les plus empoisonnés, distillés par la malice des écrivains protestans, sont toujours choisis, lorsqu'ils entreprennent de tourner en ridicule les moines, les religieux *mendiants* et les nonnes. Nous avons vu Blackstone parler de l'*ignorance* et de la *superstition des moines*, et nous entendons tous les jours des ministres et des évêques protestans tourner en ridicule ce qu'ils appellent la *moinerie*, parler de *bourdons* dans les monastères, avilir enfin toutes ces anciennes institutions, comme faites pour dégrader la nature humaine ; et à toutes ces invectives se joignent celles de trente ou quarante sectes métissées dont les trompettes bruyantes sont placées à chaque coin du royaume.

54. Lorsque j'aurai à parler des moyens dont on se servit pour voler, dévaster et détruire les monastères en Angleterre, je ferai voir combien sont injustes, viles et déloyales, j'ajouterai même *sottes*, les railleries qu'on se permet contre les moines. Je ferai voir sous combien de rapports différens elles furent très utiles à la communauté ; je démontrerai même combien elles ont opéré en faveur des classes ouvrières et pauvres du peuple. Mais ici, je me contenterai de tracer aussi succinctement qu'il me sera possible l'origine et la nature de ces institutions, de faire voir à quel point elles s'étendent en Angleterre.

55. *Monastère* signifie un lieu où résident des *moines*, et le mot *moine* vient d'un mot grec qui signifie une personne *isolée* ou une personne qui vit dans la *solitude*. Il y avait des moines, des religieux mendiants, et des nonnes. Le mot *frère*

vient du mot latin *frater*, en anglais *brother*; et le mot *nonne*, en français, signifie une sœur en religion, une vierge séparée du monde. Les hommes ou femmes qui composaient une de ces communautés religieuses s'appelaient *couvent*; quelquefois même on donnait ce nom aux bâtimens et aux enclos dans lesquels résidait la communauté. La résidence des moines s'appelait *monastère*; celles des nonnes *un couvent de religieuses*. Comme néanmoins nous n'avons pas à traiter ici de la différence qui pouvait exister dans les réglemens, les ordres et les coutumes des personnes qui appartenaient à ces institutions, je les comprendrai tous sous le nom de *monastères*.

56. Quelques-unes de ces maisons étaient appelées *abbayes*, d'autres, *prieurés*. Il suffira de dire qu'il n'y avait d'autre différence entre elles, sinon que les premières étaient d'un *rang* supérieur aux dernières, et qu'elles jouissaient de privilèges d'un grand prix. Une abbaye avait à sa tête un *abbé* ou une *abbesse*; un prieuré, un *prieur* ou une *prieure*. Il y avait aussi plusieurs *ordres* de *moines*, de *religieux*, et de *nonnes*; et ces *ordres* avaient différens réglemens pour leur gouvernement intérieur et leur genre de vie; ils étaient aussi distingués par leur habillement. Au reste, nous n'avons pas besoin de nous occuper ici de ces distinctions; car nous verrons bientôt tous ces corps enveloppés dans une dévastation commune.

57. Les individus attachés à un monastère *vivaient en commun*; ils vivaient sous un seul et même toit. Ils ne pouvaient *posséder individuellement aucune propriété*. En entrant dans les murs du monastère, ils renonçaient entièrement au monde et faisaient un vœu solennel de *célibat*; ils ne pouvaient rien *léguer par testament*; chacun d'eux n'avait qu'une simple jouissance viagère, et rien de plus, dans les revenus qui appartenaient à la communauté. Quelques-uns des moines et des religieux étaient en même temps *prêtres*; et la principale occupation de la communauté était de dire des messes, de réciter des prières, et de *faire des actes d'hospitalité et de charité*.

58. Des individus s'isolèrent entièrement du monde et commencèrent par adopter ce genre de vie; ils vivaient dans une solitude complète, passaient les jours entiers à prier, et se vouaient entièrement au service de Dieu. On donnait à ceux-ci le nom d'*ermites*; et leur conduite leur attirait le plus grand respect. Par la suite, ces ermites, ou d'autres hommes qui avaient la même vocation, se formèrent en *sociétés*, convinrent de vivre sous le même toit et de tout posséder en commun. Les femmes en firent autant; et de là

provinrent ces lieux appelés *monastères*. La piété, l'austérité et surtout les œuvres de bienveillance et de charité exercées par ces individus les rendaient des objets d'une grande vénération; et par la suite ils devinrent les intermédiaires de la bienfaisance des riches envers les pauvres. Des rois, des reines, des princes, des princesses, des nobles et des seigneurs fondèrent des monastères; c'est-à-dire qu'ils bâtirent des édifices et leur assignèrent des terres pour leur entretien. D'autres, soit pour expier leurs péchés, soit par quelque autre mouvement de piété, donnèrent pendant leur vie, ou à leur lit de mort, des terres, des maisons ou de l'argent aux monastères déjà érigés. De telle manière que, par la suite du temps, les monastères devinrent propriétaires de domaines considérables. Ils étaient seigneurs d'innombrables fiefs, et avaient des tenemens d'une étendue prodigieuse, surtout en Angleterre, où les ordres monastiques furent toujours en grande vénération, parce que ce fut une communauté de moines qui introduisit le christianisme dans le royaume.

59. Pour vous donner l'idée la plus exacte que je pourrai de ce qu'était un monastère, je vais vous faire une description aussi fidèle que ma mémoire le permettra, d'un édifice de ce genre que je vis en France en 1792, immédiatement après que les moines en furent expulsés, et au moment où il *allait être mis en vente*. Sa circonférence, close d'un mur de 20 pieds de haut, était d'environ huit acres anglais. C'était un carré oblong. A l'extrémité d'un des côtés, était un grand portail avec un passage pour les voitures et des portescochères aussi élevées que les murs, au milieu desquelles était une petite porte pour l'entrée et la sortie des piétons. Le grand portail donnait entrée à une cour spacieuse, proprement pavée. D'un côté, et à l'extrémité de cette cour, étaient la cuisine, les logemens pour les domestiques, un réfectoire pour eux, pour les étrangers et pour les pauvres, des écuries, des remises et divers autres bâtimens. De l'autre côté de la cour, se trouvait une porte qui nous conduisit dans les logemens des moines. Il y avait ici un terrain carré d'environ un demi-arpent qui servait de *cimetière*. Sur les quatre côtés de ce carré était un *cloître*, dont le toit, du côté du cimetière, était supporté par des piliers, et sur le derrière, par un bâtiment peu élevé, qui faisait le tour des quatre façades. Dans ce bâtiment se trouvaient les dortoirs ou chambres à coucher des moines. Chaque moine avait deux pièces, une qui lui servait de chambre à coucher, et l'autre de cabinet. Dans la chambre de derrière était une porte qui donnait dans un petit jardin d'environ trente pieds

de largeur sur quarante de longueur. A l'un des côtés du *cloître*, on voyait une seconde porte qui donnait entrée au réfectoire où se trouvait un pupitre, du haut duquel un moine faisait la *lecture* pendant que les autres mangeaient en *silence*, conformément à la règle des *chartreux* auxquels ce couvent appartenait. De l'autre côté du cloître, une porte donnait dans un jardin potager parfaitement bien tenu, et dans lequel on voyait une quantité d'arbres fruitiers. Enfin dans le quatrième côté du cloître était une autre porte qui conduisait à l'église, laquelle, quoique petite, était une des plus jolies que j'aie jamais vues. Je crois que, d'après leurs statuts, les moines ne pouvaient jamais sortir de leur couvent. Les gens de la campagne parlaient de ces moines avec le plus grand respect, et regrettaient vivement leur perte. Ils avaient des propriétés considérables, et fournissaient entièrement aux besoins des pauvres à plusieurs milles à la ronde.

60. L'Angleterre était peut-être le pays de l'Europe où de semblables institutions étaient le plus communes, et plus richement dotées que partout ailleurs. Il y avait plus de *vingt* établissemens de ce genre dans chaque *comté*. Nous en verrons bientôt le nombre exact. C'était donc là une riche proie pour un tyran cruel et injuste; et à laquelle Messieurs de la Réforme pouvaient espérer avoir une bonne part. Il y avait de quoi engager les voleurs en grand à jeter les hauts cris contre *l'ignorance et la superstition des moines*. Il ne faut donc pas s'étonner si le cœur des Cranmer, des Knox et de toute leur clique métisse, était mu de compassion en jetant leurs chastes yeux sur toutes les fermes, sur tous les fiefs et sur tous les ornemens d'or et d'argent qui appartenaient à ces communautés. Nous verrons bientôt avec quelle joie ils les renversèrent, les pillèrent et les détruisirent. Nous verrons comment ils saccagèrent, sous les plus vils prétextes, jusqu'aux autels des églises paroissiales, jusqu'aux plus insignifiantes de ces églises, que dis-je? jusqu'à la valeur de cinq schellings. Mais nous devons d'abord peser les motifs qui engagèrent le tyran Henri VIII à mettre en mouvement leur rage dévastatrice.

61. Ce roi succéda à son père, Henri VII, en l'an 1509. Il eut en partage un royaume grand et prospère, des trésors considérables, un peuple heureux et satisfait, qui s'attendait à trouver en lui la sagesse de son père, exempte de l'avarice qui semblait avoir été le seul défaut de l'auteur de ses jours. Henri était âgé de 18 ans lorsque son père mourut. Henri VIII avait eu un frère aîné nommé Arthur, qui, dès

l'âge de *douze ans*, avait été fiancé à Catherine, quatrième fille de Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon. Lorsque Arthur eut atteint l'âge de *quatorze ans*, la princesse vint en Angleterre, et l'on célébra le *mariage*; mais Arthur, étant très jeune, faible et maladif, mourut avant la fin de l'année; et le mariage ne fut jamais *consommé*. Et, en effet, qui pourrait croire le contraire? Henri voulut épouser Catherine, et *les parens respectifs donnèrent leur consentement à ce mariage*; mais il n'eut pas lieu avant la mort de Henri VII. Aussitôt que le jeune roi fut monté sur le trône, il prit des mesures pour se marier. Catherine étant, bien que *nominalement*, la *veuve* de son frère, il fallut obtenir du pape, comme chef de l'Eglise, une *dispense* qui rendit le mariage valide aux yeux de la loi canonique. Comme il n'y avait aucun obstacle légal à la dispense, on l'obtint facilement et le mariage fut célébré, à la grande joie de la nation entière, dans le mois de juin 1509, c'est-à-dire, moins de deux mois après l'avènement du roi au trône.

62. Henri vécut dix-sept ans avec cette princesse qui était belle dans sa jeunesse, et qui possédait des vertus supérieures de tous les genres; il en eut trois fils et deux filles. Un seul de ces cinq enfans survécut. Ce fut *Marie*, qui devint ensuite reine d'Angleterre. Au bout de 17 ans de mariage, le roi n'en ayant que 35 et la reine 43, ce monarque jeta les yeux sur une dame d'honneur de son épouse, appelée Anne Boylen, et feignit de croire tout à coup qu'il *vivait* dans le *péché*, parce qu'il avait épousé la *veuve de son frère*, bien que, comme on l'a déjà vu, le mariage n'eût jamais été consommé; que les parens des deux parties eussent donné leur consentement à ce mariage; que le conseil du roi lui-même l'eût approuvé d'une voix unanime; que le pape, comme chef de l'Eglise, l'eût sanctionné, et qu'enfin les cérémonies et les pratiques religieuses dont Henri lui-même avait été le *zélé défenseur* depuis son mariage, eussent été régulièrement observées.

63. Mais les passions du tyran avaient été soulevées, et il résolut de satisfaire son *incontinence brutale*, au prix de sa réputation, et quoiqu'il en pût coûter d'or ou de sang. Il adressa d'abord au *pape* sa demande en *divorce*. Le *pape* l'aimait beaucoup, il était très puissant et il appuya sa demande de plusieurs autres motifs également forts; mais cette demande était pleine d'injustice; et il eût été si cruel envers une reine vertueuse de l'accorder, que le *pape* ne put et ne voulut jamais y consentir. Dans l'espoir néanmoins que le tyran se relâcherait avec le temps, le chef de

l'Eglise ordonna à son légat en Angleterre et à Wolsey de présider un tribunal, pour y entendre et résoudre la question. La reine ne voulut pas s'abaisser au point de paraître devant cette cour; et le légat l'ayant dissoute, renvoya la décision de la question au *pape*, qui refusa de nouveau son consentement au divorce. Le tyran devint alors furieux; il résolut de détruire la puissance du pape en Angleterre, de *se constituer lui-même* chef de l'Eglise, et de faire tout ce qui d'ailleurs pourrait être nécessaire pour se livrer sans frein à sa concupiscence brutale, et assouvir sa vengeance.

64. En se faisant chef *suprême* de l'Eglise, Henri VIII se rendit maître de *tous les biens* qu'elle possédait, sans en excepter celui des *monastères*, parce qu'il avait à ses ordres l'épée et la potence. Ses conseillers et ses courtisans en présentirent les suites; et comme on découvrit bientôt qu'une *confiscation en masse* allait avoir lieu, le parlement ne fut pas en arrière pour seconder ses desseins, parce que chacun de ses membres espérait participer au pillage. Le premier pas fut de faire des actes tendans à ôter au *pape* tout pouvoir et toute autorité sur l'Eglise, et à donner au roi *toute autorité quelconque* en matières ecclésiastiques. Son conseiller et son instigateur principal fut Thomas Cranmer, homme digne d'une exécution éternelle, et dont nous ne saurions prononcer le nom sans douter, pour ainsi dire, de la justice divine, si nous ne savions pas que ce scélérat, aussi perfide qu'impie, expira au milieu des flammes qu'il avait tant contribué à allumer.

65. Le tyran étant devenu à la fois *pape* et *roi*, nomma Cranmer à l'*archevêché de Cantorbéry* qui venait d'être vacant; et ce vil instrument de la volonté royale devint par conséquent premier juge dans toutes les affaires ecclésiastiques. Mais il se présenta un obstacle. Le tyran professait encore la religion catholique; et le nouvel archevêque, devant être consacré d'après les formes pontificales, se voyait forcé par cela même de jurer *obéissance au pape*. Ceci donna lieu à un arrangement qui nous fera voir, d'un seul trait, de quelle trempe étaient messieurs les fauteurs de la réforme. Avant de se présenter à l'autel pour être consacré, Cranmer passa dans une chapelle et *jura sur l'autel* que, par le serment qu'il allait prêter et qu'il était en effet obligé de prêter pour la *forme*, il n'avait réellement pas l'intention de s'obliger à faire quoi que ce fût qui pût tendre à empêcher le roi de faire telles *réformes* qu'il jugerait utiles à l'Eglise d'Angleterre. J'ai connu jadis un fripon du comté de Cornwall, qui, ayant prêté sciemment un faux serment (ainsi qu'il *l'avoua* en particu-

lier devant un comité d'élection de la chambre des communes) fut interrogé sur le motif *qui avait pu le décider* à rendre un pareil témoignage. Il donna pour raison, qu'avant de sortir de chez lui dans la matinée, il *avait fait serment* de se parjurer dans le courant du jour. Il est probable que cet honnête homme était imbu des principes de ce même archevêque, qui aujourd'hui occupe le plus haut rang dans le livre mensonger de Fox sur les Martyrs protestans.

66. Le monarque, s'étant pourvu d'un *juge* si célèbre en matières ecclésiastiques, ne perdit pas de temps à lui soumettre la *position pénible* où il se trouvait, et à lui demander *justice*. Il était dur et pénible en effet d'être forcé de vivre avec une épouse de *quarante-trois ans*, quand, pour la peine seulement d'en faire la demande, il pouvait en avoir une de *dix-huit à vingt*. Le cas était vraiment dur, et il était naturel que le roi cherchât du *soulagement*, avec tout l'empressement possible, maintenant qu'il avait un juge si *intègre* et si *impartial*. Ce que je vais rapporter de la conduite de cet archevêque et des autres individus impliqués dans cette affaire, suffirait pour nous faire frémir d'horreur, pour nous soulever le cœur de dégoût, pour nous faire tomber le papier des mains et nous empêcher d'aller plus loin. Il ne faut pourtant pas céder à ces sentimens, si nous désirons connaître la vraie histoire de la réforme Protestante. Nous devons conserver notre sang froid; nous devons raisonner d'après l'impulsion ordinaire; nous devons, en un mot, imposer silence à la nature pour un moment; car, dès la commencement, nous ne verrons rien qui ne soit fait pour nous remplir d'horreur et de dégoût.

67. Il y avait déjà quatre ou cinq ans que le roi et Cranmer avaient en tête le projet du *divorce*; mais, en attendant, le monarque avait *entretenu* Anne Boylen, ou, pour me servir d'une locution moderne, elle avait été sous sa *protection* pendant environ trois ans. Maintenant permettez que je vous fasse remarquer que le docteur Bayley, dans sa vie de l'évêque Fisher, assure en termes précis qu'Anne Boylen était la propre fille de Henri VIII et que lady Boylen, sa mère, dit au roi, au moment où il était sur le point de l'épouser: « Sire, pour l'amour de Dieu, prenez garde à ce que vous faites en épousant ma fille; car, si vous faites un retour sur votre conscience, vous vous souviendrez qu'elle est aussi bien *votre propre fille* que la mienne. » A quoi le roi répondit: « N'importe de qui elle soit la fille, elle n'en sera pas moins ma femme. » Pour ce qui me concerne, je déclare que j'*ajoute foi* à ce fait, mais je ne le donne pas

comme une vérité incontestable. Lorsque je le trouve consigné dans les écrits d'un homme qui était, avec raison, le panégyriste de l'excellent évêque Fisher, lequel se voua à la mort pour défendre courageusement la cause de la reine Catherine, j'ai lieu de le croire; mais, encore une fois, je ne le donne pas, comme les autres faits que je rapporte, pour une vérité *incontestable*. Dieu sait d'ailleurs combien il est inutile de rendre ces hommes plus noirs qu'ils ne sont dépeints par les historiens protestans eux-mêmes, lors même qu'ils nous rappellent dans des termes favorables leurs horribles actions.

68. Depuis trois ans le roi avait Anne sous sa protection, lorsqu'elle devint enceinte pour la première fois. Il était donc grand temps d'en faire une *honnête femme*. Un mariage secret eut lieu en 1533. Comme sa grossesse ne pouvait plus être cachée, il fallut aussi avouer le mariage. C'est pourquoi on pressa le *procès du divorce*, car il aurait paru *singulier*, même aux hommes de la réforme, de voir le roi vivre dans la bigamie. Ce fut donc alors que le fameux juge ecclésiastique, Cranmer, eut à commencer à jouer son rôle; et si son hypocrisie ne fit pas rougir le diable, c'est que le diable n'était pas doué de la faculté de rougir. Au mois d'avril 1533, Cranmer écrivit une lettre au roi, le suppliant, au nom de la nation et pour le salut de son ame, de lui accorder la *permission* de juger la question du divorce, en lui représentant le danger de vivre plus longtemps dans un état d'*inceste*. Incomparable, étonnante hypocrisie! Henri VIII, *trois mois auparavant*, avait épousé Anne qui était enceinte à cette époque; et il n'ignorait point que Cranmer avait eu connaissance de ce mariage; Cranmer de son côté n'ignorait pas non plus que le roi était instruit de cette circonstance.

69. Le roi condescendit *avec grace* à suivre cet avis spirituel de son pieux primat, et fut si inquiet du salut de son ame royale que, en sa qualité de *chef de l'Eglise*, il accorda sans délai, au père spirituel CRANMER qui, contre le vœu qu'il avait fait en entrant dans les ordres ecclésiastiques, avait en particulier *une femme à lui*; le roi, dis-je, accorda à ce père spirituel la permission de tenir une cour ecclésiastique, pour y décider la question du divorce. La reine Catherine, qui avait reçu ordre de ne plus paraître à la cour, résidait à cette époque à Ampthill, dans le Bedfordshire, à peu de distance de Dunstable. C'est dans ce dernier lieu que Cranmer ouvrit sa *cour*, d'où il somma la reine de paraître devant lui;

mais elle traita sa sommation avec le mépris qu'elle méritait. Lorsque Cranmer eut tenu son *tribunal* pendant le nombre de jours requis par la loi, il prononça son jugement par lequel il déclara le mariage de la reine avec le roi *nul dès le principe*. Après avoir prononcé cette sentence, il congédia son burlesque tribunal. Nous le verrons faire d'autres petits traits de ce genre ; mais c'est ainsi qu'il termina son premier coup d'essai.

70. Le résultat de ce *procès*, d'après la décision de cet incomparable *juge*, fut communiqué au roi par cet étrange hypocrite, qui le supplia gravement de *se soumettre avec résignation à la volonté de Dieu* que lui avait fait connaître la décision de *la cour spirituelle*, après avoir agi conformément aux lois de la sainte Eglise. Ce monarque *pieux* et *soumis* se résigna en effet ; et alors Cranmer tint une autre cour à Lambeth, dans laquelle il déclara que le roi avait été *légalement* marié à Anne Boylen, et qu'il confirmait le mariage, en vertu de son autorité *pastorale* et *juridique* qu'il tenait des successeurs des *apôtres*. Nous verrons bientôt ce même archevêque exercer la même autorité, pour déclarer ce second mariage *nul et non venu dès le principe*, et prêter son assistance pour en rendre le fruit *illégitime*. Nous suivrons maintenant, messieurs, Anne Boylen, que les écrivains protestans s'efforcent de blanchir, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à la fin de sa carrière.

71. Elle mit au monde une fille, (qui fut ensuite *la reine Elisabeth*) huit mois après son mariage. Le roi n'en fut point satisfait, parce qu'il désirait un *fils*, et il fut assez dénaturé pour lui en témoigner son mécontentement. Les époux continuèrent à vivre ensemble pendant *trois ans*, sans se quereller, du moins ostensiblement ; ce qui est assez remarquable, si nous considérons le grand nombre d'obstacles que le vice oppose au repos et au bonheur. Le mari, toutefois, ne resta pas oisif. Se trouvant maintenant *chef de l'Eglise*, il avait assez de besogne sur les bras. Il s'était imposé, le pauvre homme, la tâche pénible de faire une nouvelle religion, de composer de nouveaux articles de foi, de nouveaux réglemens de discipline ; il avait enfin mille autres occupations de ce genre et employait en outre ses loisirs, comme nous le verrons dans le prochain numéro, à faire *décapiter, pendre, mettre en pièces* ou *écarteler* quelques-uns des hommes les plus recommandables de son royaume. Il avait aussi, comme nous le verrons, commencé le grand œuvre de la confiscation, du pillage et de la dévastation ; en sorte qu'il n'avait guère de temps à perdre en querelles de famille.

72. Si cependant il n'avait pas le temps de se chamailler

avec Anne, il n'en avait pas non plus assez pour la *surveiller*, ce qui n'est pourtant pas à négliger, lorsqu'un homme épouse une femme plus jeune que lui de moitié; et nous allons voir que cette *grande réformatrice* (c'est le nom que les écrivains protestans lui donnent) avait un peu besoin de vigilance maritale. Ses manières libres, pour ne pas dire dissolues, si différentes de celles de la vertueuse reine que la cour et la nation anglaise avaient eue pour modèle pendant tant d'années, scandalisèrent les personnes les plus sensées, et excitèrent les railleries, ou plutôt donnèrent lieu à jaser à celles d'un caractère opposé. En janvier 1536, la reine Catherine mourut. Elle avait été bannie de la cour. Elle avait vu son mariage *annulé* par Cranmer, et sa fille, son unique enfant survivant, déclaré illégitime par acte du parlement. Le roi, dont elle avait eu cinq enfans, ce mari *réformateur* avait eu la barbarie de la tenir éloignée de sa fille, et de ne jamais lui permettre de la voir après son bannissement. Cette princesse mourut, comme elle avait vécu, chérie et révérée de tout ce qu'il y avait de bon et d'honnête dans le royaume, et fut enterrée dans l'église de l'abbaye de Peterborough, au milieu des sanglots et des larmes d'un immense concours de peuple.

73. Le roi, dont le cœur d'airain, à ce qu'il paraît, fut attendri pendant quelques instans par la lettre très affectueuse qu'elle lui adressa de son lit de mort, ordonna aux personnes qui l'entouraient de porter le deuil le jour de son enterrement. Mais notre *grande réformatrice*, loin de prendre le deuil, affecta de se parer de ses habits les plus élégans et les plus somptueux, exprima l'excès de sa joie, et s'écria qu'enfin elle était *réellement* devenue reine. Hélas! cette grande réformatrice ne survécut elle-même que trois mois et seize jours à sa rivale. Elle *mourut* aussi, non comme était morte la reine légitime, dans son lit, vivement regrettée de toutes les ames droites, et sans que personne pût lui imputer un seul vice, mais sur un *échafaud*, en vertu d'un arrêt signé de la main de son propre mari, qui l'accusait de *trahison* *d'adultère* et *d'inceste*.

74. Au mois de mai 1536, assistant avec le roi à un tournoi à Greenwich, Anne fit par mégarde un signe d'affection à un des combattans, qui était aussi son amant, et ce signe suffit pour confirmer dans l'esprit du roi des soupçons qu'il avait déjà conçus à ce sujet. Il revint sur-le-champ à Westminster, donna ordre de l'enfermer le soir même à Greenwich, et de la ramener par eau le lendemain à Westminster. Chemin faisant, un nouvel ordre survint pour qu'on la conduisît à la tour; et comme si l'on

avait voulu lui rappeler l'injustice dont elle s'était rendue coupable, en contribuant de tout son pouvoir à l'emprisonnement de la vertueuse reine décédée, comme si l'on avait voulu lui dire : Apprenez enfin que *Dieu est juste*; elle fut enfermée dans l'appartement même où elle avait passé la nuit qui précéda son couronnement.

75. Du moment où elle fut incarcérée, sa conduite fut loin d'être celle d'une femme qui n'a rien à se reprocher. On l'accusa d'*adultère* commis avec *quatre seigneurs* de la maison du roi, et d'*inceste* avec son frère, lord Rochford, par conséquent de *trahison*, puisque ces crimes étaient réputés tels par la loi. Tous ces individus furent déclarés coupables, et mis à mort. Mais avant l'exécution d'Anne, notre ami, Thomas Cranmer, eut une autre *rude corvée* à remplir. Le roi, qui ne faisait jamais les choses à demi, en sa qualité de *chef de l'Eglise*, ordonna à l'archevêque de tenir sa cour spirituelle à l'effet de prononcer son *divorce* avec Anne. On aurait de la peine à croire que cet homme, ou un être qui portait le nom d'homme, eût pu consentir ou plutôt ne fût pas mort à petit feu, plutôt que de consentir à prononcer une pareille sentence. Quoi! nous avons vu plus haut (§ 70) qu'il avait déclaré le mariage du roi avec Anne *légal*, et qu'en vertu de son autorité *juridique* et *pastorale* qu'il tenait des successeurs des *apôtres*, il en avait confirmé la validité, *maintenant* nous le voyons *annuler* ce même mariage. Comment s'y prit-il pour le déclarer *illégal*?

76. Il somma le roi et la reine de comparaître devant sa *cour*. Quelle cour! grand Dieu! Sa sommation portait que leur mariage avait été *illégal*, qu'ils vivaient dans un état d'*adultère* et que pour le *salut de leurs âmes* ils eussent à paraître et à exposer leurs motifs pour ne point se séparer. Ils allaient l'être; car ceci se passait le 17 mai, et Anne, qui avait été condamnée à mort le 15, devait être, et fut réellement exécutée le 19. Ils obéirent à cette sommation, et se firent représenter l'un et l'autre par procuration. Après les avoir entendus, Cranmer (remarquez bien que c'est le même homme qui par la suite mit en ordre le *livre ordinaire de prières*,) couronna cette scène d'impiété, en déclarant au nom du *Christ* et pour l'*honneur de Dieu* que le mariage était et avait *toujours été nul et non venu*. Grand Dieu!... Mais cessons nos exclamations, si nous ne voulons pas nous interrompre à chaque pas. Ainsi la fille de Henri VIII et de Anne Boylen fut déclarée *illégitime* par le même homme qui non-seulement avait prononcé la validité du mariage de sa mère, mais qui l'avait même conseillé au roi. Et cependant Burnet a l'impudence de dire que Cranmer

paraît avoir agi dans toute cette affaire en *bonne conscience*. Oui, avec cette même conscience que Burnet de son côté déploya dans les actes qui lui valurent l'évêché de Salisbury, dans ce temps de *glorieuse mémoire* qui, ainsi que nous allons le voir, n'était pas sans rapport avec la réforme.

77. Le 19, Anne fut décapitée dans la Tour, mise dans un cercueil d'orme, et enterrée dans le même endroit. Au moment de l'exécution, elle *ne protesta point de son innocence*, il y a même tout lieu de croire qu'elle était coupable de quelques-uns des délits qu'on lui attribuait; mais si son mariage avec le roi *avait toujours été nul et non avoué*, c'est-à-dire, si elle *n'avait jamais été son épouse*, comment, en se livrant à d'autres hommes, avait-elle pu se rendre coupable de *trahison*? Le 15, elle est condamnée comme épouse du roi; le 17, on déclare qu'elle *n'a jamais été son épouse*; et le 19, elle est exécutée pour lui avoir été *infidèle*. Du reste, à l'égard de l'effet que cet événement produisit sur le caractère de la *réforme*, il importe peu qu'elle fût coupable ou non des crimes dont on l'accusait, car si elle était innocente, quel nom donnerions-nous aux monstres qui firent tomber sa tête sur l'échafaud? Quel nom donner à ce chef de l'Eglise et à cet archevêque qui eurent dès lors la direction des affaires religieuses en Angleterre? On assure que, la veille de son exécution, elle pria la femme du lieutenant de la Tour d'aller trouver la princesse Marie, et de la supplier, en son nom, de lui pardonner tous les torts qu'elle avait eus envers elle. Elle en avait eu aussi de bien grands envers d'autres personnes. Elle avait été la cause, et la cause volontaire de la mort de la reine. Elle avait fait répandre le sang de More et de Fisher; elle avait protégé Cranmer, elle l'avait aidé et poussé dans tous les conseils adroits et perfides d'après lesquels un roi obstiné et cruel avait plongé le royaume dans le sang et le désordre. Le roi, soit pour montrer le peu de cas qu'il faisait d'elle, soit pour reconnaître en quelque sorte la manière dont elle s'était conduite le jour de l'enterrement de Catherine, s'habilla en *blanc* le jour de son exécution; et le lendemain, il célébra son mariage avec Jane Seymour dans le château de Marevell, dans le Hampshire.

78. Ainsi, mes amis, nous venons de voir comment ce qu'on appelle la réforme fut engendré par une *incontinence brutale*, et accompli par l'*hyprocrisie* et la *perfidie*. Nous verrons, plus tard, comment elle procéda dans ses dévastations, et dans ses *assassinats*.

LETTRE III.

Résistance aux mesures du roi. Effets de l'abolition de la suprématie du pape. Mort de sir Thomas More et de l'évêque Fisher. Massacres horribles des catholiques. Luther et la nouvelle religion. Catholiques et protestans brûlés dans le même bûcher. Conduite exécrationnelle de Cranmer. Titre de défenseur de la foi.

Kensington, le 31 janvier 1825.

Mes amis,

79. Aucun Anglais, digne de ce nom, digne d'un nom qui porte avec lui la *sincérité* et l'*amour de la justice*, aucun vrai Anglais n'a pu voir, sans rougir pour son pays, les actes infâmes, la vile hypocrisie et l'injustice criante que je vous ai fait connaître dans la lettre précédente. Quel homme, en effet, doué de sentimens d'honneur, n'aimerait pas mieux, pour ainsi dire, être *étranger*, que le *compatriote* d'un Cranmer et d'un Henri VIII? Et si telles sont déjà les sensations que nous avons éprouvées, que sera-ce lorsque nous aurons parcouru les scènes de tyrannie, de meurtres et de pillage dont les crimes que nous venons de voir n'étaient que les précurseurs?

80. Quelque avilie que fût la nation par les membres du parlement qui espéraient de participer, et qui en effet participèrent par la suite au pillage de l'Eglise et des pauvres; quelque vile et intéressée que fût la conduite des courtisans, des conseillers du roi et des représentans du peuple, il se trouva néanmoins *des hommes* qui osèrent élever la voix contre l'illégalité et la cruauté du *divorce* de Catherine, ainsi que contre cette grande mesure préparatoire du pillage, je veux dire le dépouillement de la *suprématie* du pape, pour en revêtir le roi. Tous les évêques, à l'exception d'un seul que nous allons voir tout à l'heure périr sur l'échafaud plutôt que de cesser d'être intègre, furent contraints par la crainte d'adhérer, ou du moins de se taire. Il y eut toutefois beaucoup de membres du clergé séculier et une grande partie des moines et des religieux du royaume qui ne voulurent ni acquiescer, ni se taire. Ceux-ci se chargèrent de faire connaître la vérité au peuple, tant dans la chaire que dans leurs entretiens particuliers; et s'ils ne parvinrent pas à prévenir les malheurs qu'ils voyaient près de fondre sur la nation, ils la sauvèrent du moins de l'infamie de s'être soumise en silence.

81. De tous les devoirs d'un historien, le plus sacré sans

doute est celui de faire connaître la conduite de ceux qui ont eu le courage de défendre l'innocence contre les attaques des méchans revêtus du pouvoir. C'est donc un devoir pour moi de faire une mention particulière de la conduite des deux *religieux* Peyto et Elstow. Le premier, prêchant devant le roi à Greenwich, quelque temps avant son mariage avec Anne, et prenant pour texte le passage du premier livre des Rois, dans lequel Michée prophétise contre Achab qui était entouré de flatteurs et de prophètes imposteurs, dit : « Je suis Michée que vous détesterez, parce que je suis forcé de déclarer que ce mariage est illégal ; je sais que je mangerai le pain de l'affliction, et que je boirai l'eau de la douleur ; néanmoins, puisque le Seigneur m'a mis cette vérité dans la bouche, il faut que je la dise. Vos flatteurs sont les quatre cents prophètes qui, dans leur esprit mensonger, cherchent à vous tromper. Mais, en vous laissant séduire, prenez garde de ne pas subir le châtement d'Achab dont les chiens burent le sang. C'est un des plus grands malheurs des princes que d'être continuellement trompés par les flatteurs qui les entourent. » Le roi parut ne faire aucune attention à ce reproche ; mais, le dimanche suivant, le docteur Curwin prêcha dans le même endroit devant le roi, et traita Peyto de *chien*, de *calomniateur*, de *vil moine mendiant*, de *rebelle* et de *traître*, ajoutant qu'il s'était *enfui de peur* et de *honte*. Alors Elstow, qui était présent et appartenait à la même congrégation que Peyto, apostropha hautement Curwin, et lui dit : « Mon bon Monsieur, vous savez bien que le père Peyto est allé assister à un concile provincial à Cantorbery, et que la crainte de vous ou de tout autre ne l'a pas fait fuir, car il sera de retour demain. En attendant, me voici, comme un autre Michée, prêt à sacrifier ma vie pour confirmer la vérité de tout ce qu'il a avancé à l'appui des saintes Ecritures ; et vous êtes le premier que je désie, pour soutenir ce combat devant Dieu et devant tous les juges impartiaux. Oui, c'est surtout à toi, Curwin, que je m'adresse ; à toi, qui es un des quatre cents faux prophètes dont l'esprit mensonger s'est emparé, et qui, au moyen d'un adultère, cherches à établir une succession qui conduise le roi à la perdition éternelle. »

82. Stowe, qui rapporte ce fait dans sa Chronique, dit qu'Elstow s'échauffa à tel point, qu'on ne parvint à lui imposer silence qu'après que le roi lui-même lui eut ordonné de se taire. Le jour suivant, les deux religieux furent appelés devant le conseil du roi, qui les

réprimanda, et leur dit qu'ils méritaient d'être mis dans un sac et jetés dans la Tamise. « Réservez ces menaces, s'écria Elstow, en souriant, pour les riches et les friands qui sont revêtus de pourpre, font bonne chère et mettent leur espoir dans ce bas monde. Pour nous, loin d'en faire cas, nous nous réjouissons d'être chassés d'ici pour avoir fait notre devoir; et grâces à Dieu, nous savons que le ciel nous est ouvert, soit que nous y allions par terre ou par eau. »

83. On ne saurait trop admirer la conduite de ces deux hommes. Dix mille victoires gagnées sur terre ou sur mer ne couvriraient pas le vainqueur d'une plus grande gloire que la vertu héroïque de ces deux religieux. Si les évêques ou le quart d'entre eux seulement avaient montré autant de courage, le tyran se serait trouvé arrêté au milieu d'une carrière qui allait l'entraîner dans les actions les plus horribles. La résistance ferme et ouverte de ces deux pauvres religieux fut la seule que le tyran éprouva, jusqu'à ce qu'il se fût plongé dans le meurtre et le pillage; et si l'on considère qu'il n'y a jamais eu d'écrivain, même protestant, excepté l'infâme Burnet, qui se soit présenté pour faire l'apologie des actions de ce tyran, on croira aisément que la vertu héroïque de Peyto et d'Elstow doit suffire pour nous faire hésiter, avant que de parler de *l'ignorance et de la superstition des moines*. Rappelez-vous bien qu'il n'y avait pas de fanatisme dans la conduite de ces hommes; qu'ils n'étaient que les défenseurs de la morale, et d'un individu qu'ils n'avaient jamais connu personnellement; qu'ils étaient certains d'encourir les châtimens les plus sévères, peut-être même la mort. Combien l'héroïsme des Hampden et des Russell s'éclipse devant une conduite aussi noble et aussi généreuse!

84. Nous arrivons maintenant à la suppression de la *suprématie* du pape, qui devint une source intarissable de sang. On déclara *haute trahison* le refus de reconnaître la suprématie du roi, et c'était refuser de la reconnaître que de ne pas prêter serment à cet effet. Sir Thomas More, qui était lord chancelier, et Jean Fisher, évêque de Rochester, furent mis à mort pour avoir refusé de prêter ce serment. C'étaient les deux hommes d'Angleterre les plus célèbres par leur savoir, leur intégrité et leur piété, ainsi que par les longs et importans services qu'ils avaient rendus à Henri VIII et à son père. Ce n'est pas une faible présomption en faveur de la suprématie du *pape* que de voir ces deux hommes, qui avaient fait tous leurs efforts et employé tous leurs talens pour s'opposer à sa sup-

pression , porter leur tête sur l'échafaud plutôt que de la sanctionner. Mais sachant que c'est le refus des catholiques de prêter *ce même serment* , et que More et Fisher préférèrent mourir que de le prononcer ; sachant que c'est la source de tous les mauvais traitemens que la nation irlandaise endure depuis si long-temps , et contre lesquels elle se débat maintenant avec tant de courage et de persévérance ; sachant que c'est sur ce point même que repose le sort de l'Angleterre , si une nouvelle guerre vient à éclater ; connaissant enfin toutes ces circonstances , il est de notre devoir d'approfondir avec soin la nature et les effets de cette suprématie du pape , afin de bien nous assurer si elle est favorable ou contraire à la vraie religion et à la liberté civile.

85. Les saintes Ecritures nous disent que l'Eglise de Jésus-Christ doit être *une*. En répétant le *Credo* des apôtres , nous disons : « Je crois en la sainte Eglise catholique. » *Catholique* , comme nous l'avons vu (§ 3) , signifie *universel*. Et comment pouvons-nous croire en une église *universelle* , sans croire que cette Eglise est *une* , et sous la direction d'*un seul chef*. Dans l'Evangile de saint Jean , chap. 10 , v. 16 , Jésus-Christ dit : « Je suis le bon pasteur et il y aura *un seul troupeau* et *un seul berger*. » Ensuite il députe Pierre pour être berger à sa place. Dans le même Evangile , chap. 17 , v. 10 et 11 , Jésus-Christ dit : « Et tout ce qui est mien est tien , et ce qui est tien est mien , et je suis glorifié en eux. Et maintenant je ne suis plus au monde ; mais ceux-ci sont au monde et je viens à toi , père saint ; garde-les en ton nom ceux que tu m'as donnés , afin qu'ils soient *un* , comme nous le sommes. » Saint Paul , dans la seconde épître aux Corinthiens , dit : « Au reste , mes frères , réjouissez-vous ; tendez à vous rendre parfaits , soyez consolés , soyez tous d'*un* consentement. » Le même apôtre , dans son épître aux Ephésiens , chap. 4 , v. 5 , dit : « Etant soigneux de garder l'*unité* de l'esprit par le *lien* de la paix. Il y a *un seul* corps et *un seul* esprit , comme aussi vous êtes appelés à une *seule* espérance de votre vocation , *un seul* seigneur , *une foi* , *un baptême* , *un seul* Dieu et père de tous. » Puis , dans sa première épître aux Corinthiens , chap. 1 , v. 10 : « Or je vous prie , mes frères , par le nom de Jésus-Christ , que *vous parliez tous un même langage* , et qu'il n'y ait *point de partialités parmi vous* ; mais que vous soyez bien unis *en un même sens et en un même avis*. »

86. Outre cette autorité palpable des Ecritures , outre notre *propre Credo* , que nous disons tenir *des apôtres* , nous

pouvons nous étayer de l'équité de la chose. Il est vraiment monstrueux de supposer qu'il puisse y avoir *deux croyances véritables*. Cela ne saurait être; *il faut* nécessairement que l'une des deux *soit fausse*. Et quel homme oserait dire que nous devons approuver une mesure qui doit de toute nécessité produire un nombre indéfini de croyances? Si notre salut éternel est fondé sur notre *croyance en la vérité*, est-il raisonnable de forcer les gens à avoir *plusieurs* croyances? Et n'est-ce pas les y forcer que de leur *enlever le chef de l'Eglise*? comment la foi de toutes les nations peut-elle continuer à être *une*, s'il y a dans chaque nation un chef de l'Eglise auquel on devra recourir, en dernier ressort, pour la décision de toutes les questions et de tous les sujets de contestation qui pourront s'élever? comment, dans ce cas-là, peut-il n'y avoir qu'*un seul* troupeau et *un seul* berger? comment peut-il n'y avoir qu'*une seule* foi, et *un seul* baptême? comment préserver l'*unité* de l'esprit par le *lien* de paix? Nous verrons bientôt quelle *unité* et quelle *paix* régnèrent en Angleterre, dès que le roi devint le chef de l'Eglise.

87. Donner, chez nous, la suprématie au roi, c'est la donner parfois à une *femme*, et plus souvent encore à un *enfant*, et même à un poupard. Nous la verrons bientôt passer sur un garçon âgé de neuf ans seulement, et nous verrons de plus les effets monstrueux qui en résultèrent. Mais supposant, pour un instant, que le roi régnant et deux de ses augustes frères vissent à mourir demain (et ils sont tous mortels), nous la verrions passer, cette suprématie, sur une petite fille âgée d'environ cinq ans. Elle serait par conséquent le *berger unique*, et, d'après notre propre *Credo*, que nous répétons chaque dimanche, elle deviendrait le chef de la sainte Eglise *catholique*! Elle aurait un conseil de régence; mais alors il y aurait toute une troupe de bergers, et par conséquent une belle *unité* d'esprit et un beau *lien* de paix.

88. Quant à l'*intervention* du pape dans l'autorité du roi ou de l'état, le prétexte, aussi faux que grossier, était et est encore aujourd'hui, qu'il *partageait le gouvernement avec le roi*, auquel appartient la suprématie entière sur tout ce qui concerne l'intérieur de son royaume. Cette doctrine, poussée un peu loin, excluerait Jésus-Christ lui-même, et ferait du roi un objet d'adoration. L'autorité spirituelle est très distincte de l'autorité temporelle, et elles doivent rester telles dans leur exercice, non pas seulement pour le bien de la religion, mais même pour le bien de la *liberté civile*. Il est assez curieux de voir que les sectaires protes-

tans, tout en se réunissant de cœur au clergé anglican, pour déclamer contre le pape de ce qu'il *usurpe* l'autorité du roi, et contre les catholiques de ce qu'ils encouragent cette *usurpation*, ont un soin particulier de nier que ce même roi ait une *suprématie* spirituelle sur eux-mêmes. Les presbytériens ont leur *synode*, les méthodistes leur *conférence*, et tous les autres métris bigarrés, un chef ou autre de leur choix. Il n'est pas jusqu'aux doucereux et cupides sectateurs de George Fox, qui n'aient leurs *anciens et des assemblées annuelles*. Tous ces *chefs* exercent un pouvoir absolu sur leurs membres. Ils donnent ou refusent leur sanction à la nomination des clabaudeurs, ils les déplacent, ou les cassent à volonté. Nous avons tout récemment vu le synode d'Écosse ordonner à un prédicateur, nommé Fletcher, de cesser de prêcher à Londres. Il paraît qu'il n'a pas obéi; mais il paraît aussi que toute la congrégation a été mise en confusion par suite de cette désobéissance. Il est assez étrange, ou plutôt assez *impudent*, que ces sectes refusent de reconnaître toute suprématie spirituelle dans la personne du roi, tandis qu'elles déclament contre les catholiques de ce qu'ils ne veulent pas prêter un serment par lequel ils en reconnaîtraient une. N'est-ce donc pas une chose monstrueuse de voir que les membres de ces diverses sectes soient aptes à siéger au parlement et dans le conseil du roi, à devenir généraux, amiraux ou juges, tandis que les catholiques sont exclus de ces emplois et de beaucoup d'autres; et cela par la seule raison que leurs consciences, leur honorable adhésion à la religion de leurs pères, ne leur permet pas de reconnaître cette suprématie, ou plutôt qu'elle leur ordonne de se réunir dans *un seul troupeau et un seul pasteur*, et de ne reconnaître qu'un Seigneur, une foi et un baptême?

89. Mais le pape était un *étranger* qui exerçait le pouvoir spirituel en Angleterre; ce qui, disent les hypocrites, était une vraie *dégradation* pour le roi et le pays. C'était là, en quelque sorte, prendre John Bull par son faible, car il a, et selon toute apparence a toujours eu une aversion instinctive contre les *étrangers*. Mais d'abord le pape pourrait bien être *anglais*, puisque nous en avons déjà cité un (§ 42). Comment donc une chose qui subsistait à l'égard de toutes les autres nations pouvait-elle être *dégradante* pour la nôtre? Le roi Alfred et toute la longue série de rois qui existèrent pendant 900 ans, furent-ils des êtres *dégradés*? Ceux qui conquièrent réellement la France, non pas par le moyen des *subsides* et de la *corruption*, mais par la force des armes, n'eurent-ils pas assez de bon sens pour distinguer ce qui était dégradant d'avec ce qui ne l'était

pas? Le roi actuel de France et la nation Française elle-même ne sont-ils pas à même d'en juger? La souveraineté de ce monarque et la liberté de son peuple sont-elles moins parfaites, parce qu'ils reconnaissent la suprématie du pape et qu'elle est en pleine vigueur chez eux? Et si le synode d'Ecosse peut exercer sa suprématie en Angleterre, en Irlande et dans les colonies, sans dégrader le roi ou le peuple, comment présumer que l'exercice de la suprématie du pape puisse produire un tel effet sur l'un ou sur l'autre?

90. Oui, mais il s'agissait d'argent; l'argent d'Angleterre passait chez le pape. Les papes, pas plus que les autres hommes, ne peuvent vivre, maintenir une cour, des ambassadeurs et un grand état sans argent. Une partie de l'argent d'Angleterre passait chez le pape, il est vrai, mais une partie de l'argent des autres nations chrétiennes prenait la même direction. Cet argent, d'ailleurs, n'était pas *sans emploi*. Il servait à préserver l'unité de la foi, à maintenir la paix, à répandre la charité, à cultiver les mœurs. Nous verrons bientôt par les troubles qui s'ensuivirent, par les subsides et les moyens de corruption qu'il fallut employer auprès des étrangers, que l'argent qui passait au pape était parfaitement bien employé. Mais nous autres protestans, nous craignons d'avalier un moucheron, tandis que nous engloutissons des caravanes entières de chameaux. M. Perceval a plus donné d'argent à des *étrangers* dans l'espace d'un *an*, que les papes n'en ont jamais reçu de nos ancêtres durant quatre siècles. Nous nous sommes prosternés, pendant maintes années, devant un *hollandais* qui n'avait pas plus de droits légitimes à la couronne qu'un vagabond de nos hôpitaux, et qui n'avait pas une goutte de sang anglais dans les veines : et, de nos jours même, nous envoyons *annuellement* à des Hanovriens ou autres étrangers, sous le titre de demi-solde, plus d'argent qu'on n'en a jamais envoyé au pape dans l'espace de *vingt ans*. Depuis l'époque de notre glorieuse révolution nous n'avons cessé de payer *deux mille livres sterling par an* aux héritiers du maréchal Schomberg, qui, pour me servir de la phrase élégante, pleine de justesse et très philosophique du grand poète de la Réforme, existera, je n'hésite pas de le dire, *à jamais, plus un jour*. Avons-nous oublié aussi les *Bentinck* et toute la séquelle *hollandaise*, sur la tête desquels on accumula des domaines de la couronne? et nous oserions parler encore de la *dégradation* et de la *perte d'argent* occasionnées par la suprématie du pape! C'est un fait notoire que ce royaume n'aurait pas eu le moindre besoin d'un soldat allemand, durant la dernière guerre, sans les troubles qui plongèrent

l'Irlande dans un danger si imminent, et où ces mêmes troupes allemandes eurent beaucoup à faire. Nous avons payé pendant long-temps, et nous payons maintenant, et nous aurons probablement à payer pendant long-temps encore *plus de cent mille livres sterling* par an, aux officiers de ces troupes qui sont à la demi-solde, et dont nous n'aurions pas un sou à payer aujourd'hui, si nous n'avions exigé le serment de suprématie de la part des catholiques. Chacun a son goût; pour moi, si j'avais à payer des étrangers pour maintenir l'ordre dans mon ménage, j'aimerais mieux payer des deniers (*pence*) à *Pierre*, que des livres aux grenadiers de Hesse. Des *prieurés étrangers* qui furent établis dans le but d'engager des savans à venir résider en Angleterre ont été, pendant long-temps, une source abondante de plaintes et de déclamations. Mais sans parler de leur utilité, pour ce qui me concerne, je préfère des prieurés étrangers à des *armées étrangères*, dont notre pays n'a été parfaitement libre que par intervalles, depuis le jour où les premiers furent supprimés. Je ne veux pas m'ériger en dictateur pour ce qui concerne le goût, mais qu'il me soit permis de déclarer que je préfère les cloîtres aux casernes, le chant des matines au réveil du tambour, le capuchon au casque à poil orné de cuivre, la tonsure à la moustache; le rosaire avec la croix pendante au baudrier avec sa giberne; et, par-dessus tout, je préfère la pénitence à la pointe de la baïonnette. Il paraît que nous sommes condamnés à avoir l'une de ces deux choses; car avant la Réforme, l'Angleterre ne connaissait ou plutôt n'avait jamais songé à ce qu'on appelle un *soldat régulier*, tandis que, depuis cette époque, elle n'a jamais su au fait ce que c'était que de ne pas avoir de pareils soldats, jusqu'à ce qu'enfin une armée foudroyante régulière, même en temps de paix, est publiquement reconnue comme nécessaire à *la préservation de notre heureuse constitution dans l'Eglise et dans l'Etat*.

91. Pour ce qui regarde le pape, il n'est plus question *maintenant* d'argent dans cette affaire. Personne n'a l'intention de lui en donner pour quelque motif que ce puisse être. Les catholiques croient que l'unité de leur église serait détruite; disons mieux, ils croient qu'ils *cesseraient d'être catholiques*, s'ils abjuraient la suprématie du pontife romain; voilà pourquoi ils se refusent à l'abjurer et prétendent que leurs instituteurs recevront leur autorité de lui; or, en quoi leurs prétentions à l'égard du pape diffèrent-elles des prétentions des presbytériens à l'égard de leur synode?

92. Enfin , quel fut l'effet de la suprématie du pape sur la *liberté civile* ; c'est-à-dire , sur la sécurité et la jouissance légitime *de la vie et de la fortune* ? Nous verrons bientôt cette liberté civile étouffée par les mêmes mains tyranniques qui supprimèrent la suprématie du pape. Mais d'où nous est *venue* la liberté civile ? *D'où nous sont venues ces lois d'Angleterre* , que lord Coke appelle le *droit de naissance* des Anglais , et que chacun des États-Unis d'Amérique déclare dans sa constitution être le *droit de naissance* du peuple qui l'habite ? *D'où nous sont venues ces lois* ? sont-elles d'origine *protestante* ? Cette seule question devrait faire rougir de honte les détracteurs des catholiques. Sont-ce les protestans qui instituèrent les *trois cours* et les *douze juges* , auxquels l'Angleterre doit une grande portion de sa renommée et de sa grandeur , bien que , comme toutes les autres institutions humaines , celles-ci aient fait parfois bien du mal ? Oh , non ! Cette institution fut créée lorsque la suprématie du pape était en pleine vigueur. Ce ne fut pas un don des Ecossois , des Hollandais ou des Hessois , pas même des luthériens , des calvinistes , ou des huguenots ; ce fut l'ouvrage de nos braves , de nos sages ancêtres catholiques anglais ; et le chef de justice Abbott est l'héritier , dans une ligne de succession non interrompue de cette cour qui fut érigée par Alfred , lequel fut en même temps un zélé fondateur d'églises et de monastères.

93. Si cependant nous persistons à croire que la suprématie du pape et les circonstances qui l'accompagnaient aient produit l'ignorance , la superstition et l'esclavage , agissons du moins en hommes sincères , conséquens et honnêtes. Abattons ou faisons sauter en l'air les cathédrales , les collèges et les vieilles églises ; faisons disparaître les trois cours , les douze juges , et les jurys ; bouleversons tout cela , dis-je , et il nous restera alors , ce qui nous *appartient en propre* , c'est-à-dire , de vastes prisons et des maisons de corrections , des manufactures de coton propres à gonfler le genou et la cheville du pied , et à détruire les poumons des ouvriers ; il nous restera l'armée régulière à grandes moustaches et de magnifiques casernes , des capitaines-ministres (*parson captains*) des lieutenans-ministres , des enseignes-ministres , et des justiciers-ministres ; il nous restera des pauvres et des maisons des vagabonds , sans oublier ce bienfait si singulièrement et si *glorieusement* protestant , la *dette nationale*. Hélas ! pauvre peuple anglais , combien tu as été déçu !

94. Mais , comptant pour rien l'expérience de nos ancêtres , demandons-nous , ne fût-ce que pour argumenter , quelle chance nous aurons de jouir de la liberté civile , si

tout le pouvoir spirituel et temporel est concentré dans les mains d'un seul individu. Il faut ou qu'il soit *despote*, ou que son pouvoir soit détruit par l'oligarchie ou par une autre cause quelconque. Si le président ou le congrès des Etats-Unis avaient une suprématie spirituelle, s'ils nommaient des évêques et des ministres, quoiqu'ils n'aient pas de bénéfices à donner ou de dîmes et de prémices à recevoir, leur gouvernement ne tarderait pas à devenir tyrannique. Montesquieu remarque que les peuples d'Espagne et de Portugal deviendraient bientôt de véritables esclaves sans le pouvoir de l'Eglise qui est, dans ce cas, le seul *frein opposé au pouvoir arbitraire*. Cependant, depuis combien de temps ne nous étourdit-on pas les oreilles avec ces mots *usurpation* et tyrannie du pape? Cette accusation contre le successeur de saint Pierre est difficile à comprendre. Comment le souverain pontife pouvait-il usurper les droits du roi ou devenir le tyran de l'Angleterre? Il n'avait ni flottes, ni armées, ni juges, ni shérifs, ni juges de paix, pas même un constable ou un bedeau à ses ordres. On nous a tant parlé des foudres du Vatican qu'on a presque fini par croire que le siège du pape était dans les *airs*; si nous l'avions cru tout-à-fait, nous ne nous serions pas montrés plus insensés et plus fous qu'en ajoutant foi à un si grand nombre d'autres contes que les messieurs de la réforme nous ont débités. Le fait est que le pape n'avait d'autre pouvoir que celui qu'il tenait de la *volonté libre du peuple*. Le peuple se rangeait souvent de son côté, dans ses contestations avec les rois; et par ce moyen ils préservèrent en maintes circonstances ses droits contre les empiétements des tyrans. Si le pape n'avait pas eu de pouvoir, il se serait élevé une *oligarchie*, ou quelque autre puissance qui aurait mis un frein au pouvoir royal; sans cela chaque roi eût pu devenir un Néron, s'il l'eût voulu. Nous en verrons un pire que Néron dans la personne de Henri VIII; car nous le verrons bientôt fouler les lois aux pieds, piller son peuple, dépouiller jusqu'aux pauvres de leur patrimoine. Mais la raison nous dit que *cela doit être ainsi*; et bien que ce pouvoir spirituel soit placé de nos jours *nominalement* dans les mains du roi, à combien de ruses et de supercheries n'avons-nous pas dû recourir, parmi lesquelles même il y en avait qui étaient aussi funestes que déshonorantes, pour empêcher le roi de s'emparer en effet de ce pouvoir? Nous sommes forcés d'effectuer par *l'influence et la faction*, c'est-à-dire par des moyens indirects, trompeurs et trop souvent immoraux, pour ne pas dire séditionnels, ce qui auparavant s'effectuait par des moyens directs, francs, ouverts, honnêtes et loyaux. Il est assez étrange

de voir *tous* les ministres protestans ne cesser de parler de l'*usurpation* et de la *tyrannie du pape*, tandis que chacun d'eux en particulier, à l'exception de ceux qui retirent quelque profit du nouvel ordre de choses, parle tout aussi ouvertement de ce qu'il ne se fait aucun scrupule d'appeler le monstre à *deux têtes*, c'est-à-dire l'*Eglise* et l'*Etat*. Combien donc ce monstre n'eût-il pas été encore plus hideux, si les catholiques se fussent soumis au *veto*; c'est-à-dire s'ils eussent donné au roi la *faculté de rejeter* la nomination des évêques catholiques, et de rendre par là celui qui est déjà *le défenseur de la foi* contre laquelle il *proteste*, le confédéré du souverain pontife dans le maniement des affaires de cette église, à laquelle la loi lui défend expressément d'appartenir.

95. Ainsi donc, cette suprématie du pape si décriée était une chose très salutaire. Elle était à cette époque le seul frein qu'on pût opposer au pouvoir despotique, et de plus tout-à-fait indispensable au maintien de cette *unité* de foi, sans laquelle il ne pouvait exister rien de digne du nom d'*Eglise catholique*. *Abjurer cette suprématie* était un véritable acte d'apostasie, un vil abandon des droits du peuple. L'exiger d'un individu quelconque, c'était violer ouvertement la Grande-Charte ainsi que les lois du pays; et mettre à mort ceux qui refusaient d'y adhérer, c'était sans contredit commettre un meurtre que rien ne pouvait justifier. Cependant il était impossible d'atteindre le but qu'on se proposait sans commettre des meurtres, sans répandre le sang de l'innocent. Il fallait nécessairement du sang. Parmi les victimes de cette tyrannie atroce, on distingue sir Thomas More et l'évêque Fisher. Le premier avait été lord grand chancelier d'Angleterre pendant plusieurs années. Ses contemporains et tous les écrivains, jusqu'à ce jour, l'ont dépeint comme un homme aussi parfait qu'il fût possible à un mortel de l'être, tant sous le rapport de la science que de la droiture et de la piété. Il fut le plus grand juriste de son siècle, un serviteur fidèle et éprouvé du roi et de son père; et de plus si éminemment distingué par l'aménité de son caractère, par ses talens et sa modestie, que sa mort fut un vrai coup de foudre pour l'Europe entière. Fisher était aussi éminent par son savoir, sa piété et son intégrité. Il était le seul conseiller privé survivant du feu roi. La mère de ce monarque (grand-mère de Henri VIII), qui survécut à son fils et à sa fille, le conjura à son lit de mort, de prêter une attention particulière aux avis de ce vénérable prélat, aussi savant que pieux; et jusqu'au moment où ses avis eurent contrecarré les passions déréglées de Henri, ce prince avait coutume de

dire qu'aucun souverain ne pouvait se vanter d'avoir un sujet comparable à Fisher. Souvent dans le conseil on voyait le roi le prendre par la main et l'appeler son père. Le bon prélat reconnaissait cette faveur et cette affection insignes par un zèle et un dévouement qui ne connaissaient point d'autres bornes que celles de son *devoir* envers Dieu, envers son roi, envers sa patrie. Mais ce devoir sacré lui commanda de s'opposer au divorce et à la suprématie du roi, et dès-lors le tyran oubliant tout à coup ses services, son dévouement et son attachement sans exemple, l'envoya à l'échafaud, après un emprisonnement de quinze mois, durant lesquels il fut traité avec plus de rigueur qu'un vil scélérat, croupissant dans l'ordure et manquant pour ainsi dire de nourriture. Oui, le tyran fit périr par le fer celui dont il était naguère si orgueilleux, et auquel il avait donné le titre de père. Pouvant à peine se soutenir sur ses jambes, sa vénérable figure et ses cheveux blancs noircis par la fange, sa nudité à peine couverte par les haillons qui lui restaient sur le corps, il le fit traîner à l'échafaud, et après lui avoir arraché la vie, il y resta exposé comme un malfaiteur. Monstre exécration! l'indignation refoule le torrent de nos larmes; elle nous éloigne de cette scène d'horreur, et nous commande de chercher un poignard pour le plonger dans le cœur du tyran.

96. Et cependant le cupide, le cruel, l'effronté Burnet a l'audace de nous dire qu'un homme tel que Henri VIII était *nécessaire* pour opérer la réforme. Il veut dire sans doute, que les *mesures* que ce roi prit pour y parvenir furent nécessaires; et si elles furent nécessaires, quelle doit être la nature et la tendance de cette réforme?

97. C'est à cette époque que l'œuvre de sang commença, et elle continua de la sorte. Tous ceux qui refusèrent de prêter le serment de la suprématie, ou, en d'autres mots, tous ceux qui refusèrent de devenir *apostats*, furent considérés comme coupables de trahison et traités comme tels; on les mit à mort avec une cruauté inouïe. Pour ne citer qu'un exemple des œuvres du *réformateur nécessaire*, suivant Burnet, contentons-nous de parler du traitement qu'éprouva Jean Houghton, prieur de la Chartreuse de Londres, c'est-à-dire d'un couvent de Chartreux. Ce malheureux prieur, ayant refusé de prêter le serment, ce qu'il ne pouvait faire sans se parjurer, fut traîné à Tyburn (1). À peine fut-il pendu, qu'on coupa la corde, et il tomba par terre tout vivant. On le dépouilla, on lui arracha du corps le cœur et les entrailles après lui avoir ouvert le ventre, et on les jeta

(1) Lieu où l'on exécutait les criminels à cette époque.

au feu. On sépara la tête du corps, on divisa le tronc par quartiers, et on les bouillit à demi; ensuite on le coupa par morceaux et on suspendit les membres dans différentes parties de la ville. Un de ses bras fut cloué au mur, au-dessus de l'entrée principale de son monastère.

98. Tels furent les moyens qui, suivant Burnet, étaient nécessaires pour introduire la religion protestante en Angleterre. Hélas! combien ils différaient, ces moyens, de ceux que le pape Grégoire et saint Augustin employèrent pour y introduire la religion catholique! Ces horribles massacres eurent lieu à l'époque, remarquez bien, où le grand martyr de Fox, Cranmer, était primat, et sous l'active surveillance d'un autre assassin, nommé Thomas Cromwell, qui était son agent, et que nous verrons bientôt partager le butin avec son digne chef, et, plus tard, sa fin ignominieuse.

99. Avant d'entamer le grand chapitre du pillage, qui fut l'objet principal de la réforme, nous aurons à suivre le roi et son primat à travers les meurtres des protestans aussi bien que des catholiques. Mais, d'abord, il faut voir d'où provint la religion protestante, et dans quel état elle se trouvait à l'époque dont il s'agit. Nous avons déjà vu (§ 3.) l'étymologie du mot Protestant. Ce fut le nom qu'on donna à ceux qui se déclarèrent ou qui protestèrent contre l'Église catholique ou universelle. Cette manie de protester prit naissance en Allemagne, en l'an 1517. Elle fut mise en vogue par un moine, nommé Martin Luther, qui appartenait à un couvent d'Augustins, situé dans l'électorat de Saxe. A cette même époque, le pape avait ordonné qu'on annonçât en chaire certaines indulgences, et S. S. ayant confié ce soin à l'ordre des Dominicains, et non à celui dont Luther faisait partie, ainsi qu'il l'avait toujours fait auparavant, cet hérétique, piqué de cette préférence, résolut de s'en venger par son opposition au pape. Il communiqua son projet à son souverain, l'électeur de Saxe, qui le protégea, parce qu'il avait, à ce qu'il paraît, le même penchant au pillage que celui qui, quelques années après, s'empara de notre tyran anglais, de ses courtisans et de son parlement.

100. Tous les auteurs s'accordent à représenter Luther comme un homme perdu de débauche. Sa conscience aurait pu lui suggérer l'idée de changer de religion; mais sa conscience, à coup sûr, ne put jamais lui suggérer les actions abominables dont il est reconnu coupable, d'après ses propres confessions, dont je parlerai plus amplement, lorsque je viendrai à donner des détails sur les sectes sans nombre qui se formèrent parmi les protestans, ainsi que sur le changement funeste que cette innovation dans la religion

produisit, d'après l'aveu des chefs des protestans eux-mêmes, sur les mœurs du peuple et sur la société en général. Contentons-nous de remarquer pour le moment qu'à l'époque dont nous parlons, les sectes protestantes s'étaient répandues en Allemagne, avaient pénétré en Suisse et dans quelques états du continent; et, avant d'entrer dans de plus grands détails au sujet de Luther et des sectes auxquelles il donna naissance, voyons de quelle manière le roi d'Angleterre traita ceux de ses sujets qui avaient embrassé cette hérésie.

101. Dès le principe, les protestans ne furent pas d'accord entre eux; cependant ils prétendaient tous que la *foi seule* suffisait pour *assurer le salut*; tandis que les catholiques croyaient qu'il fallait aussi de *bonnes œuvres*. Le plus atroce des hommes, le plus brutal, le plus sanguinaire des tyrans peut être un zélé *croyant*; car les diables eux-mêmes *croient*; c'est pourquoi, nous trouvons étrange au premier abord qu'Henri VIII ne soit pas devenu de suite un zélé protestant, c'est-à-dire un des disciples les plus dévoués de Luther. Sa réforme commença quelques années *trop tôt* pour le roi. Lorsqu'en 1517 Luther se mit à l'ouvrage, le roi n'était marié que depuis *huit ans* avec sa première femme, et il n'avait conçu jusqu'alors aucun projet de *divorce*. Si Luther eût commencé douze ans plus tard, le roi serait devenu protestant tout de suite, surtout en voyant que cette nouvelle religion permettait à Luther et à sept autres de ses frères, fauteurs de la réforme, d'accorder de leur propre autorité une licence au Landgrave de Hesse pour avoir *deux femmes à la fois*? Une religion si douce, si tolérante, aurait été, et fut probablement très fort du goût du roi à l'époque du divorce; c'était précisément ce qu'il lui fallait; mais, ainsi que je l'ai déjà remarqué, elle vint douze ans trop tôt pour lui; car, non-seulement il n'adopta pas cette religion, mais même il la combattit comme souverain, et, ce qui devenait plus sérieux encore, il la combattit comme *auteur*. En 1521, il avait publié un *ouvrage* contre elle. Son amour-propre, son orgueil étaient engagés dans la querelle; à quoi on peut ajouter que Luther, en répondant à son livre, l'avait traité de « *cochon, d'âne et de fumier; il l'avait appelé semence de couleuvres, basilic, imposteur, bouffon habillé en roi, fou enragé, avec une bouche pleine d'écume et une figure de prostituée.* » A une autre époque, il lui avait dit : « *tu mens, roi stupide et sacrilège.* »

102. C'est pourquoi, bien que le tyran fût porté à détruire l'Eglise catholique, il n'en avait pas moins résolu d'extirper tous les partisans de Luther et toute la clique des nouvelles sectes. Agissant constamment par quelque vil mo-

tif ou autre, il fut poussé par la vengeance à sévir contre les protestans, comme il l'avait été contre les catholiques par l'incontinence, peut-être même par une incontinence incestueuse. Le suivre pas à pas et en détail dans ses carnages et dans ses massacres, serait familiariser notre esprit avec une boucherie d'hommes et une cuisine de cannibales. Je me contenterai donc de signaler ses actions principales dans ce genre.

103. Son livre contre Luther lui avait acquis le titre de *défenseur de la foi*. Nous en parlerons plus au long. Il ne pouvait donc devenir protestant sans se dédire; que dis-je? son orgueil ne lui aurait pas permis de se montrer le prosélyte d'un homme qui avait eu l'audace de le traiter publiquement de cochon, d'âne, de fou et de menteur. Cependant il ne pouvait prétendre au catholicisme. Il fut donc contraint de se faire une religion *à sa manière*; mais il ne pouvait y parvenir sans forcer son peuple de l'adopter au moyen de ce qu'il appelait *la loi*. Il fit donc, avec le secours de son servile parlement, des lois qui déclaraient *hérétiques* et condamnaient aux flammes ceux qui ne se conformeraient pas strictement, par des actes aussi bien que par des professions, à la foi et au culte qu'il avait inventés et mis en vigueur en sa qualité de chef de l'Eglise. Parmi ses dogmes il y en avait que ni les catholiques ni les protestans ne pouvaient adopter sans enfreindre les principes de leurs croyances. Il les envoya donc les uns et les autres à la mort, et quelquefois, pour leur torturer l'esprit aussi bien que le corps, il les faisait traîner au bûcher *sur la même claie*, liés par couples, dos à dos, c'est-à-dire un catholique avec un protestant. Ce n'est pas de cette manière que saint Augustin et saint Patrice propagèrent leur religion. Cependant telle est la malignité de Burnet et de plusieurs autres *théologiens* protestans, qu'ils défendent, si même ils n'approuvent entièrement les actions de cet exécration tyran, en même temps qu'ils sont forcés d'avouer qu'il abreuva la terre de sang protestant, et qu'il remplit l'atmosphère de la fumée de leurs corps réduits en cendres.

104. Pendant ces horribles carnages, Cranmer, qui était primat de la religion du roi, favorisait, sanctionnait, assistait et encourageait les massacres des protestans et des catholiques; tandis que (je vous prie de bien remarquer ceci) Hume, Tillotson, Burnet et toute la longue liste de ses apologistes disaient qu'il était, ou plutôt lui faisaient un *mérite* d'être lui-même un *protestant sincère* dans son cœur. Il y a plus, nous allons voir bientôt le primat reconnaître *publiquement* ces mêmes dogmes, pour le maintien

desquels il avait puissamment contribué à faire périr les autres dans les flammes, sans égard ni à l'âge ni au sexe. Les progrès de cet homme dans la carrière de l'infamie furent tels, qu'il faut vraiment des preuves incontestables pour se résoudre à y ajouter foi. Avant de recevoir la prêtrise il s'était marié; après avoir reçu la prêtrise et avoir *fait serment* de vivre dans le *célibat*, se trouvant alors en Allemagne, et étant devenu protestant, il *épousa une seconde femme*, du vivant même de la première. Étant primat de l'Eglise de Henri, qui interdisait le mariage au clergé, et qui les obligeait à *faire serment* de vivre dans le *célibat*, il fit transporter sa seconde femme en Angleterre dans *une caisse percée de trous*, afin qu'elle pût respirer. La caisse qui était destinée pour Cantorbéry fut débarquée à Gravesend, mais les matelots, ignorant ce qu'elle contenait, la posèrent à terre à contre sens, et la malheureuse faillit avoir le cou rompu. Quelle scène! Une Allemande, avec une suite de marmots moitié Anglais et moitié Allemands vivant clandestinement dans le même endroit qui avait été le berceau de la chrétienté anglaise; dans ce même endroit où saint Augustin avait résidé, et où Thomas Becket avait scellé de son sang son opposition à un tyran qui visait à la destruction de l'Eglise et à la spoliation du peuple! En voilà déjà assez pour exciter le dégoût; mais si nous considérons que ce même primat, tout en vivant sous ce même toit avec sa femme allemande et ses marmots, favorisait le massacre des protestans, parce qu'ils s'opposaient à une religion qui défendait au clergé de se marier, nous serons pleins d'indignation, non pas contre Cranmer, dont la mesure des forfaits est déjà comblée, bien que nous ne soyons pas encore au bout, ni contre Hume, car il ne tenait compte d'aucune religion; mais contre tous ceux qui prennent le titre de *théologiens* et sont les apologistes de Cranmer; contre Burnet, qui dit que Cranmer agit toujours en *bonne conscience*, et contre le docteur Sturges, ou plutôt le doyen et le chapitre de Winchester, qui mirent en commun leurs talens pour composer des réflexions sur le papisme, qui parlent du *respectable* Cranmer, et qui, sous le rapport de l'intégrité, ont l'audace de le mettre en parallèle avec sir Thomas More. Ainsi que le docteur Milner le remarque dans sa réponse à Sturges, ils se ressemblaient, il est vrai, en ce qu'ils s'appelaient l'un et l'autre Thomas; mais sous tous les autres rapports, la différence est aussi grande que celle que l'imagination la plus vive peut concevoir entre le ciel et l'enfer.

105. L'infamie de Craumer en livrant des hommes aux flammes, pour avoir les mêmes principes que ceux qu'il

avoua plus tard avoir professés lui-même, au moment où il les y envoyait, ne saurait être *surpassée* par aucune espèce de dépravation dont l'espèce humaine soit susceptible; elle ne peut même être égalée que par celle du roi, qui, tandis qu'il espérait et croyait mettre la hache à la racine de la croyance catholique, continuait à prendre le titre de son *défenseur*. Il n'était pas, rappelez-vous bien ceci, le défenseur de ce qu'il aurait pu appeler la *foi chrétienne*, comme d'autres le firent de son temps et l'ont fait depuis. Il reçut ce titre du *pape*, en récompense de ce qu'il avait écrit pour la défense de la foi catholique contre Luther. Le pape lui conféra ce titre, qui devait descendre à sa postérité. Ce fut le pape Léon X qui le lui donna dans une bulle ou édit qui commence par ces mots : « Léon, serviteur des serviteurs du Seigneur, à son très cher fils Henri, roi d'Angleterre, défenseur de la foi, salut et bonheur. » La bulle s'étend ensuite sur la défense de la foi de l'Eglise catholique, que le roi a pris dans un livre écrit contre Martin Luther, et en considération de laquelle sa sainteté et son conseil ont résolu de lui conférer, ainsi qu'à ses successeurs, le titre de *défenseur de la foi* : « Nous, dit la bulle, séant sur le saint-siège, avons, après une mûre délibération avec nos frères, résolu, d'un accord unanime, d'accorder à votre majesté, à ses héritiers et successeurs, le titre de *défenseur de la foi*, ce que nous confirmons par ces présentes, avec ordre à tous les fidèles de donner ce titre à votre majesté. »

106. Que devons-nous donc penser d'un homme qui continuait à porter ce titre, tandis qu'il faisait jouer en sa présence *une farce* dans laquelle le pape et son conseil étaient tournés en ridicule, et qui faisait brûler ou éventrer, par vingtaines, des hommes, par cela seul qu'ils restaient fidèles à cette foi dont il avait encore l'odieuse effronterie de se dire le défenseur? La justice, les lois, tout sentiment moral dut s'évanouir avant de souffrir une pareille monstruosité. Oui, on les avait bannis du siège du pouvoir. Nous verrons dans la lettre suivante qu'un despotisme de fer avait pris la place de la suprématie du pape. La liberté civile avait entièrement disparu; aucun homme ne pouvait se vanter d'avoir quelque chose en propre, aucun homme ne pouvait se croire sûr de sa vie pendant vingt-quatre heures.

107. Il nous reste encore quelque chose à dire sur ce titre de *défenseur de la foi* auquel, par un motif qu'on a de la peine à deviner, on a paru attacher un grand prix depuis cette époque jusqu'à ce jour. Edouard VI, quoique ses deux *protecteurs*, qui se succédèrent en cette qualité, et

que nous verrons bientôt avec plaisir porter l'un après l'autre leur tête à l'échafaud, *abolirent la foi catholique en vertu de la loi*, bien que la religion protestante fût établie à sa place, avec le secours des troupes étrangères, et que les cupides pillards de son temps dépouillassent les autels mêmes, sous prétexte d'extirper cette même foi dont le titre le désignait comme le défenseur. Edouard IV, dis-je, continua à porter ce titre jusqu'à la fin de son règne. Elisabeth continua à le porter aussi pendant toute la longueur de son règne de crimes et de misère, ainsi que Whitaker l'appelle avec raison, quoique, pendant tout le cours de ce règne, elle mit beaucoup d'activité à persécuter, à ruiner, à éventrer ceux qui professaient cette foi dont elle prenait le titre de défenseur, dans laquelle *elle était née elle-même* et avait vécu pendant plusieurs années, et à laquelle elle resta attachée, tant que son propre intérêt n'exigea point qu'elle l'abandonnât. Elle continua à porter ce titre, tandis qu'elle faisait éventrer ceux de ses sujets qui entendaient la messe; tandis qu'elle refusait les dernières consolations de la religion catholique à sa cousine Marie, reine d'Ecosse, qu'elle fit mettre à mort sous le masque de la loi et de la justice, après avoir vainement fait chercher parmi ses sujets un homme assez vil et assez sanguinaire pour se débarrasser de sa victime par un assassinat, ainsi que Whitaker l'a évidemment prouvé. Ce titre fut porté par cette chétive créature Jacques I, qui eut pour conseiller en chef le très digne fils de ce père qui avait été l'ordonnateur principal de l'assassinat de son innocente mère, et dont le règne ne fut qu'une série constante de vils complots et de cruelles persécutions contre tous ceux qui professaient la foi catholique. Mais sans pénétrer plus avant dans un sujet qui trouvera plus tard une place plus convenable, remarquons que parmi tous nos souverains, les seuls vrais *défenseurs de la foi*, depuis le règne de Marie, ont été le feu roi et son fils, notre souverain actuel. Le premier, en consentant à abolir une partie du code pénal, et en nommant une commission spéciale pour juger, condamner et exécuter les chefs de cette féroce populace qui en 1780 mit le feu à la ville de Londres, et chercha à la saccager au cri de *à bas le papisme!* et sous un zèle apparent pour la religion protestante; le second, en envoyant, en 1814, un corps de troupes anglaises pour servir de garde d'honneur à la réinstallation du pape. Espérons que sa défense de la foi ne s'arrêtera pas là; espérons qu'à lui est réservée la véritable gloire d'être le défenseur de la foi de *tous* ses sujets, et de cicatriser à ja-

mais ces plaies profondes et sans cesse ouvertes, qui depuis plus de deux cents ans affligent une si grande et si loyale partie de son peuple.

108. Personne ne peut dire ce qu'on doit attendre de la clique des sectaires; mais en supposant même les écrivains de l'Eglise établie sourds à la voix de la justice, on croirait que, en réfléchissant à l'origine de ce titre de leur souverain, la décence du moins les engagerait à supprimer leurs invectives. Il est hors de doute que le roi tient ce titre du pape, et de nul autre individu. On lui dispute tous les jours son droit divin à la *couronne*, et il l'a lui-même désavoué: mais quant au titre de *défenseur de la foi*, il le doit entièrement au pape. Nos théologiens protestans nous affirmeront-ils donc encore que leur souverain et le nôtre porte un titre qui, remarquez-le bien, est introduit, non-seulement dans chaque traité, mais même dans chaque acte, dans chaque contrat, dans chaque rescrit municipal? Nous diront-ils encore qu'il tient ce titre de l'Homme du péché, de l'Antechrist, de la prostituée vêtue d'écarlate? Dégraderont-ils à ce point ce souverain qu'ils nous invitent en même temps à respecter, auquel ils nous disent d'obéir? Oui, ils le doivent, ou bien ils doivent avouer que leur vile calomnie et leurs invectives contre l'Eglise catholique ont été aussi fausses que détestables.

109. Les prédécesseurs du roi portaient un *autre titre*. On les appelait *rois de France*, qui était un titre de bien plus ancienne date que celui de Défenseur de la Foi. Ce titre très glorieux dont nous nous enorgueillissons beaucoup ne fut acquis ni par les luthériens, ni par les presbytériens, ni par les nouveaux éclairés, avec saint Noël ou saint Butferworth à leur tête. Ce fut nos braves ancêtres catholiques, au panache à *Trois plumes*, que le roi porta pendant si long-temps. Ils le conquièrent durant la suprématie du pape, tandis que la confession, l'absolution, les indulgences, les messes et les monastères existaient en Angleterre. Il fut acquis par des catholiques dans les siècles *obscurs* de l'*ignorance* et de la *superstition* des moines; et ce fut sous un ministre protestant (M. Pitt) que nos rois le perdirent. Il fut acquis par la valeur, et on le rendit par crainte; disons même par la crainte qu'inspiraient ceux que, pendant maintes années, on nous avait appris à considérer comme les plus vils et les plus sanguinaires de tous les hommes.

110. Après avoir présenté une faible esquisse des progrès du tyran dans la destruction de la liberté de son peuple et

de la manière dont il se défit de ses femmes, il serait temps d'entrer dans la grande scène du *pillage*, et de rendre compte des malheurs qui s'ensuivirent immédiatement. Ce sera le sujet de la lettre suivante.

LETTRE IV.

Tyrannie horrible. Assassinat de la comtesse de Salisbury. Célibat du clergé. Evêque de Winchester. Accusation de Hume, et réponse de l'évêque Tanner.

Kensington, le 28 février 1825.

Mes amis,

111. Nous avons déjà vu que la *réforme* fut engendrée par une incontinence brutale, et élevée dans l'hypocrisie et la perfidie. Nous avons vu aussi en partie de quels moyens elle s'est servie pour verser le sang innocent. Dans cette lettre et dans la prochaine, nous verrons comment elle ravagea et saccagea le pays, quelle indigence et quelle misère elle y produisit, et de quelle manière elle devint la source de cet état de pauvreté, de ce dérèglement honteux de mœurs, de cette quantité effrayante de crimes de tous les genres, qui pèse de nos jours avec tant de force sur le caractère de cette nation, jadis si vertueuse et si opulente.

112. Lorsque (§97) nous avons laissé le roi et Cranmer occupés de leurs sanglantes œuvres, nous étions en 1536, et la 27^e année du règne de Henri VIII. En 1528 il fut rendu une loi en vertu de laquelle le *roi était dispensé de payer* les dettes qu'il avait contractées; plus tard, on en rendit une seconde dans le même but, et par ce moyen, des milliers de sujets furent complètement ruinés. En 1537, la nouvelle reine, Jeanne de Seymour, donna à Henri un fils, qui par la suite régna sous le nom d'Edouard VI. Sa mère perdit la vie en lui donnant le jour; et, s'il faut en croire sir Richard Baker, on fut obligé d'avoir recours à l'opération césarienne pour sauver l'enfant. Ce grand réformateur ne se démentit jamais; ses actions furent toujours en harmonie avec ses sentimens; jamais on ne le vit compatir aux souffrances d'autrui, et c'est un trait caractéristique que Whitaker donne à sa fille Elisabeth.

113. Henri se voyant un fils pour successeur, fit passer à l'aide de son parlement, une loi qui déclarait d'abord ses

deux filles Marie et Elisabeth illégitimes, et ensuite que dans le cas où il n'aurait pas de postérité légitime, le roi posséderait la faculté de *disposer de la couronne en faveur de qui bon lui semblerait*, par lettres-patentes à cet effet ou par un simple testament. Pour couronner l'œuvre, et pour former une série complète d'actes de tyrannie inouis jusqu'alors, en 1537 et dans la 28^e année de son règne, il fit rendre une loi qui déclarait que, dans tous les cas, sauf ceux de droit privé, *les ordonnances du roi auraient la même force que les actes du parlement*. Ainsi donc, les lois et la justice étaient à la merci d'un seul homme, et d'un homme qui se jouait des lois, d'un homme pour qui la justice n'était qu'un vain nom, et dont le cœur ne fut jamais accessible à la compassion.

114. Il est aisé de concevoir que la fortune et la vie des particuliers ne pouvaient être en sûreté, tandis qu'un pouvoir semblable était concentré dans les mains d'un tel homme. La *grande charte* avait été foulée aux pieds du moment où l'on eut attaqué la suprématie [du pape]. Le fameux acte d'Edouard III tendant à protéger le peuple contre toute accusation non fondée de *haute trahison*, fut entièrement mis de côté, beaucoup de cas qu'on n'avait jusqu'alors considérés comme criminels, furent qualifiés de haute trahison. Pendant long-temps les jugemens furent dérisoires; ils furent enfin mis tout-à-fait de côté, et les prévenus condamnés à mort, non-seulement sans être appelés et entendus dans leurs moyens de défense, mais même, dans beaucoup de circonstances, sans être informés des crimes pour lesquels on les conduisait au supplice. Ce que nous avons lu des deys d'Alger et des beys de Tunis, même dans les rapports les plus exagérés, ne peut, sous le rapport de la barbarie et de l'iniquité, se comparer aux actions de cet homme que Burnet appelle le fils de la *réforme* anglaise. Les victimes de sa cruauté sanguinaire étaient ordinairement, comme on doit naturellement le supposer, choisis parmi les plus vertueux de ses sujets, parce qu'un homme de son caractère avait plus à craindre d'eux que de tout autre. Des familles entières et des cercles d'amis tombaient sous le poids de sa hache; il n'épargnait ni âge ni sexe, si ceux qu'on lui désignait possédaient ou étaient soupçonnés de posséder assez d'intégrité pour ne pas approuver ses actions. Un regard douteux éveillait ses soupçons, et il n'en fallait pas davantage pour être envoyé à l'échafaud. L'Angleterre, avant son règne sanglant, si heureuse, si libre, si peu habituée au crime que la liste annuelle des assises présentait à peine trois criminels à ju-

ger par comté, vit alors plus de *soixante mille* personnes enfermées en même temps dans *ses cachots*. La cour de ce fils aîné de la *réforme* était une boucherie de chair humaine. Ses peuples, abandonnés par ses protecteurs naturels qui étaient corrompus d'avance par le pillage ou par l'espoir de piller, ressemblait à un troupeau tremblant et épouvanté, tandis que le roi, semblable à un maître boucher, gras et joyeux, assis dans son palais, commandait les massacres, et que son grand-prêtre Cranmer se montrait toujours prêt à sanctionner et à sanctifier ses actes.

115. Les détails de ces massacres ne pourraient que dégôûter et fatiguer le lecteur. Un exemple néanmoins ne saurait être passé sous silence : c'est le meurtre des parens, et entre autres de la mère du cardinal Pole. Le cardinal qui, dans sa jeunesse et avant qu'il fût question du divorce du roi avait été en grande faveur auprès du monarque, avait fait ses études et voyagé sur le continent aux frais du trésor royal, désapprouva le divorce et tous les actes qui s'ensuivirent ; et quelque rappelé par le roi, il refusa d'obéir. C'était un homme éminent par son érudition, par ses talens et ses vertus, et ses opinions avaient un grand poids en Angleterre. Sa mère, la comtesse de Salisbury, descendait des Plantagenets, et était le dernier rejeton de cette longue dynastie des rois d'Angleterre ; en sorte que le cardinal, que le pape avait élevé à cette dignité à cause de son grand savoir et de ses vertus éminentes, était proche parent du roi du côté de sa mère ; mais il s'opposa fortement aux mesures de Henri, et il n'en fallut pas davantage pour exciter sa vengeance contre ce prélat. Après avoir mis en œuvre toute espèce de ruses et d'artifices, après avoir employé des sommes considérables pour s'emparer de sa personne, n'ayant pu y parvenir, il résolut d'exercer son horrible vengeance sur les siens et sur sa vénérable mère. Elle fut accusée par l'infâme Thomas Cromwell, dont nous parlerons bientôt plus amplement, d'avoir engagé ses tenanciers à *ne pas lire la nouvelle traduction de la Bible*, et d'avoir reçu des Bulles de Rome, que le dénonciateur prétendit avoir *trouvées* à sa maison de campagne, dans le comté de Sussex. Cromwell produisit aussi une *bannière* qui avait, disait-il, servi à des bandes de rebelles dans le Nord, et qu'il affirma avoir trouvée dans sa maison. Toutes ces accusations étaient si absurdes et si peu fondées, qu'il fut même impossible de faire *le procès* à la comtesse. On demanda alors aux juges, si le parlement ne pourrait pas la *convaincre*, c'est-à-dire *la condamner sans l'entendre* ; et ils déclarèrent que cette mesure ne serait pas sans danger ; que quant à eux, *ils* ne pouvaient en agir ainsi

dans leurs cours, et qu'ils étaient d'avis que le parlement lui-même n'y consentirait jamais. On leur demanda alors si, dans le cas où le parlement *s'y prêterait*, cette action serait *valide aux yeux de la loi*? et ils répondirent *affirmativement*. Il n'en fallut pas davantage. On proposa un *bill*, en vertu duquel la comtesse de Salisbury, la marquise d'Exeter et deux seigneurs, parens du cardinal, furent *condamnés à mort*. Ces deux derniers furent exécutés; la marquise obtint sa grace, et la comtesse fut renfermée dans une prison, comme une espèce d'otage pour la conduite de son fils. Quelques mois après, néanmoins, les actes tyranniques du roi causèrent une insurrection; le cardinal Pole fut soupçonné de l'avoir suscitée, et sa pauvre mère fut traînée à l'échafaud. Bien qu'agée de plus de soixante-dix ans, et affaissée sous le poids des souffrances encore plus que sous celui des années, elle soutint jusqu'au dernier instant la noblesse de sa naissance et de son caractère. Lorsque l'exécuteur lui ordonna de pencher la tête sur le billot: « Non, dit-elle, ma tête ne se courbera jamais devant la tyrannie; je ne fus jamais coupable de trahison, et si tu veux ma tête, tâche de l'abattre de telle manière que tu pourras. » Alors le bourreau lui lâcha un coup de hache sur le cou, et comme elle se mit à courir autour de l'échafaud, avec ses cheveux blancs qui flottaient sur son sein et sur ses épaules, il la poursuivit et lui fit sauter la tête, après lui avoir donné plusieurs coups de hache.

116. Est-ce en Turquie ou à Tripoli qu'une pareille scène se passa? Non, c'était en *Angleterre*; en Angleterre, où la *grande charte* venait d'être mise tout récemment en vigueur; où l'on n'aurait dû par conséquent faire aucun acte contraire à la loi; mais où le pouvoir ecclésiastique et civil se trouvant concentrés dans les mains d'un seul homme, des massacres de cette nature qui auraient révolté une populace turque, pouvaient y être commis sans le moindre danger pour leur auteur. Hume, dans ses observations sur la situation morale du peuple pendant le règne de Henri, prétend que ce roi ne fut *jamais haï* du peuple; qu'il paraît au contraire avoir joui, en quelque sorte, de son estime et de son affection, jusqu'aux derniers instans de sa vie. Il ajoute, qu'on peut dire avec *vérité* que les *anglais* de ce *temps-là* étaient *tellement soumis* que, semblables aux esclaves de l'Orient, ils étaient disposés à *admirer* jusqu'aux actes de tyrannie et d'oppression qu'on exerçait envers eux et à leurs dépens. Cet historien mensonger ne laisse jamais échapper une occasion de colorer les actions de ceux qui détruisirent

l'Eglise catholique en Angleterre et en Ecosse. Trop adroit néanmoins pour approuver la conduite sanguinaire de Henri, il voudrait nous faire croire que, après tout, il y avait *quelque chose d'aimable* dans son caractère; et il cherche à le prouver en nous persuadant qu'il fut *chéri* de son peuple jusqu'aux *derniers instans* de sa vie.

117. Rien n'est plus faux que cette assertion, à moins qu'on ne prenne pour de l'amour populaire des insurrections sans cesse renaissantes, accompagnées de plaintes et des reproches les plus amers. Quant à cette observation que les Anglais de ce temps-là étaient entièrement *soumis*, outre qu'elle semble réfuter l'assertion de *l'amour* du peuple pour le tyran, c'est une pure calomnie que les écrivains écossais, pleins d'envie, se plaisent à répéter d'un commun accord. L'objet constant et principal de Hume est, par-dessus tout, de jeter de la défaveur sur la religion catholique; voilà la raison pour laquelle il ne s'est pas aperçu que si l'on n'opposa aucune résistance à ce tyran sanguinaire, comme on l'avait fait auparavant au roi Jean et à plusieurs autres mauvais rois, c'était parce que ce tyran avait les moyens de *corrompre les protecteurs naturels* du peuple, de les engager à agir contre lui, ou tout au moins de paralyser leurs efforts. Cet historien a oublié de nous dire que Henri VIII trouva le peuple Anglais aussi brave et aussi juste que ses ancêtres l'avaient trouvé; mais qu'étant parvenu à le *diviser*, et à assurer aux grands une masse énorme de pillage pour les récompenser d'avoir abandonné les droits du peuple, ce peuple devint ce que tout peuple sans protecteurs et sans chefs doit nécessairement devenir, un pur troupeau de brebis qu'on peut traiter suivant son bon plaisir. La malignité et l'envie de l'écrivain écossais l'aveuglèrent sur ce point, et l'engagèrent à attribuer à *l'admiration* du peuple anglais pour la tyrannie cette soumission à laquelle il fut réduit, après maintes tentatives pour échapper au joug, parce qu'il se vit privé, pour la première fois, des protecteurs qu'il avait toujours trouvés jusqu'alors. Eh quoi! n'avons-nous jamais vu de nation, composée de *plusieurs millions* d'individus, opprimée et avilie pendant des siècles entiers par une *poignée d'hommes*? Et faut-il en conclure que c'était par admiration des tyrans qui l'opprimaient que cette nation s'était soumise? Etait-ce par *admiration* de la tyrannie que les Anglais se soumièrent à Cromwell, et les Français à Robespierre? Ce dernier reçut le châtiment dû à ses crimes, mais Cromwell y échappa: comme Henri, il mourut dans son lit; mais quel homme,

s'il n'est aussi méchant que pervers, pourra présumer que l'impunité de Cromwell provint de la soumission du peuple et de son admiration pour le tyran ?

118. Nous allons maintenant porter notre attention sur les moyens qu'on employa pour séduire les protecteurs naturels du peuple, ainsi que sur l'espèce et le montant du pillage. J'ai dit plus haut (§ 4), que la réforme fut fomentée et alimentée par la *dévastation* et le pillage, et dans un autre endroit (§ 37), que ce ne fut pas une réforme; mais bien une *dévastation* complète de l'Angleterre; et que cette *dévastation appauvrit et dégradu* la masse du peuple. Je vais maintenant prouver la vérité de ces faits.

119. Nous avons déjà vu (§ 55 à 60, inclusivement), de quelle manière les *monastères* furent érigés, et quelle espèce d'institution c'était. A l'époque dont nous parlons, il y en avait 645 en Angleterre, outre 90 collèges, 110 hôpitaux, et 2374 chapelles libres. Ils furent tous confisqués, depuis le premier jusqu'au dernier, et on les adjugea au roi, qui les distribua parmi tous les *individus qui l'avaient aidé et assisté dans cette œuvre de pillage*.

120. Veuillez bien remarquer, mes amis, vous tous Anglais sensés et équitables, que toutes ces institutions se composaient d'une grande masse de *propriétés territoriales*; que ces propriétés n'étaient nullement destinées au seul entretien des moines, des corporations religieuses et des nonnes; mais que la plus grande partie des revenus refluaient directement *sur la masse du peuple*; et que si ces propriétés ne fussent jamais devenues un objet de pillage, l'Angleterre n'aurait jamais entendu, ou pour mieux dire n'aurait jamais pu entendre les mots hideux de *pauvre* et de *taxe des pauvres*. Vous avez vu (§ 52), d'où provenaient les *dîmes*, et de quelle manière on en disposait, et vous allez bientôt voir de quelle manière on distribua les revenus des monastères.

121. Vous avez sans doute encore présents à l'esprit la censure, les sarcasmes et le ridicule que nous n'avons cessé d'entendre contre la vie monastique, dès notre plus tendre jeunesse. On nous a dit sans cesse que les moines, les religieux et les nonnes n'étaient que des *fainéans*, qu'ils menaient une vie inutile, et qu'ils étaient d'une *forte dépense*, sans produire aucun bien; vous avez surtout entendu dire combien il était ridicule et même cruel de forcer des hommes et des femmes à vivre *dans le célibat*, et de les exposer à rompre leur vœu de chasteté, et en même temps à devenir parjures.

122. Cet objet est très important. C'est une grande question *morale*; nous devons par conséquent faire tous nos efforts pour la résoudre, afin de bien fixer notre opinion sur ce sujet, avant d'aller plus avant. Sans doute l'état monastique était accompagné de vœux de célibat; il faut donc avant de donner les détails de l'abolition des monastères en Angleterre, dire quelque chose de leur tendance, et par conséquent des suites naturelles et inévitables de ces vœux.

125. On a représenté comme une chose *contre nature* de forcer des hommes et des femmes à vivre dans le célibat, et comme tendant à produire des penchans qu'il ne serait même pas décent de désigner. Je le demande maintenant; n'avons-nous pas tout récemment entendu parler de penchans de ce genre? N'ont-ils pas fait leur odieuse apparition parmi des ecclésiastiques et des évêques? Si cela est, je demanderai ensuite si ces ecclésiastiques et ces évêques étaient *catholiques* ou *protestans*? La réponse que tout Anglais ou Irlandais peut donner sans hésiter à ces diverses questions suffit pour faire disparaître toute objection aux vœux de célibat. De plus, l'Eglise catholique *ne force personne* à faire de semblables vœux. Elle dit seulement qu'elle n'admettra aucun individu au *sacerdoce* ou *dans les monastères* qui refuserait de faire ce vœu. Saint Paul recommande fortement le célibat à tous les instituteurs chrétiens. L'Eglise établit une règle sur cette recommandation, et cela par le *même motif* qui l'a produite; c'est-à-dire, que ceux qui ont des troupeaux à soigner, ou pour me servir des expressions de l'Eglise protestante, que ceux à qui on a confié *le soin des âmes* devraient, autant que possible, être libres de tous soins quelconques, et plus particulièrement de ceux que la surveillance constante d'un ménage exige, et qui trop souvent causent autant de désagrémens que de tourmens. Quel prêtre, qui a une femme et des enfans, ne tournera pas plutôt son attention sur eux que sur son troupeau? Sera-t-il aussi empressé à faire des aumônes, ou à donner aux pauvres des secours de tous les genres avec la même cordialité qu'il le ferait s'il n'avait pas de famille à soutenir? Ne sera-t-il jamais tenté de s'écarter de son devoir, pour procurer des protecteurs à ses fils et à ses gendres? Repoussera-t-il avec la même hardiesse et le même courage l'oppression ou les vices du seigneur, de l'intendant de son village, qu'il le ferait s'il n'espérait de sa protection un bénéfice, un grade dans l'armée ou une sinécure pour quelqu'un de ses enfans? Les penchans, le babil, ou même les querelles de sa femme avec quelqu'un de ses paroissiens, ne l'engageront-ils jamais à agir avec partialité envers eux, ou d'une

manière contraire à son devoir ? Et sans parler de cent , de mille autres motifs également puissans que je pourrais mettre en avant, le prêtre qui est marié sera-t-il aussi empressé de se rendre auprès d'un *malade* atteint d'une maladie contagieuse que celui qui ne l'est pas ? C'est dans cette circonstance surtout que le devoir du prêtre devient plus impératif, et c'est précisément dans cette circonstance que le prêtre marié, cédant à la voix de la nature, sera sourd à celle de son devoir. Je n'en citerai qu'un exemple sur mille. Pendant la guerre de 1776, le château royal de Winchester servit de prison aux Français que le sort des armées avait mis en notre pouvoir. Une fièvre épidémique terrible se manifesta parmi eux. Un grand nombre en mourut. Ils étaient presque tous catholiques, et deux ou trois prêtres de leur croyance qui résidaient dans la ville les assistèrent dans leurs derniers momens. Mais il y avait des protestans sur le nombre, qui réclamèrent l'assistance de leurs ministres. C'était les *curés* et les *vicaires* des paroisses de Winchester. Il y avait aussi le *diacre* et tous les *prébendiers* du chapitre ; mais pas un d'eux n'alla consoler les *protestans* agonisans, et par suite de cette coupable indifférence, plusieurs de ces malheureux s'adressèrent aux prêtres et *moururent catholiques*. Le docteur Milner, dans ses lettres au docteur Sturges, page 56, fait mention de cette circonstance, et dit : Voici ce qu'ils (les ministres protestans) répondirent : *comme individus*, nous ne craignons pas plus la mort que les prêtres catholiques : mais nous ne pouvons pas porter le poison de la contagion dans le *sein de nos familles*. Non sans doute ; mais alors, pour ne pas appeler cette conduite la soutane qui se cache sous le jupon, dans quel dilemme le diacre et le chapitre ne se trouvèrent-ils pas placés ? Ou ils négligèrent leurs devoirs les plus sacrés, et laissèrent les protestans se jeter, à leurs derniers momens, dans les bras des *prêtres catholiques*, ou bien le célibat auquel ceux-ci se soumettent, et contre lequel leurs adversaires ont déclamé toute leur vie et ne cessent de déclamer encore aujourd'hui est, après tout, une chose nécessaire au *soin des âmes* dont ils se disent chargés, et pour lequel ils reçoivent des *honoraires considérables*.

124. Quelque suffisantes que soient ces raisons, quelque concluans que soient ces argumens, nous remplirions mal la tâche que nous nous sommes imposée, si nous nous arrêtons à ce que nous avons déjà dit ; car, pour ce qui concerne le clergé séculier, ne voyons-nous pas, ou pour mieux dire ne sentons-nous pas que s'il a une famille ou s'il s'attend à en avoir une, il lui reste alors peu de chose à

offrir aux pauvres de son troupeau? En un mot, ne savons-nous pas que les *prêtres mariés*, la *pauvreté* et la *taxe des pauvres* furent introduits dans ce pays à la fois et au même instant? Quel effet le célibat du clergé produisit-il sur les premiers ordres de ce corps? Un évêque, par exemple, qui n'avait ni femme, ni enfant, dépensait naturellement ses revenus parmi les individus de son diocèse. Il en employait une partie dans sa cathédrale, et d'une manière ou d'autre ses revenus refluèrent toujours sur le peuple. Si Guillaume de Wykham eût été marié, les ministres protestans n'auraient pas eu de collège à Winchester. Il en eût été de même d'Éton, de Wetminster, d'Oxford et de Cambridge, si les évêques de ce temps-là eussent été mariés. D'ailleurs, est-il dans l'ordre de la nature humaine qu'un évêque qui a femme et enfans ne consulte que l'intérêt de la religion dans la distribution des bénéfices de l'Eglise! Nous ne devons pas attendre d'un homme plus que ce dont nous savons par expérience qu'un homme quelconque est capable. Il est du devoir du législateur d'intervenir, et de veiller à ce que la communauté ne souffre pas de la nature faible des individus dont les vertus privées elles-mêmes peuvent dans quelques circonstances, et même assez fréquemment, ne pas tendre au bien public. Je ne dis pas que la conduite des évêques mariés soit *toujours répréhensible*, parce que je ne les connais pas assez pour avouer ce fait; mais en parlant du diocèse où je suis né et dont j'ai une connaissance plus parfaite, je n'hésite pas d'affirmer que si le *dernier évêque* de Winchester eût vécu du temps des catholiques, il n'aurait d'abord pas eu de *femme* lui-même; ensuite une *belle-sœur*, qui épousa M. Edmond Poulter; et, dans ce cas, il est permis de croire que M. Poulter n'aurait pas quitté le *barreau* pour la *chaire*, et par suite qu'il n'aurait pas eu *deux cures* de Meon-stoke et Soberton, outre une *prébende*; que son fils Brownlow Poulter n'aurait pas eu les *deux cures* de Buriton et Pétersfield; que son fils Charles Poulter n'aurait pas eu les *trois cures* d'Alton, de Binstead et Kingsley; que son gendre Ogle n'aurait pas eu la *cure* de Bishop's Waltham; et que son gendre Haygarth n'aurait pas eu les *deux cures* d'Upham et Durley. Si cet évêque eût vécu dans le temps des catholiques, il n'aurait pas eu un fils, Charles-Auguste North, qui jouirait des *deux cures* d'Alverstoke et Havant, outre une *prébende*; il n'aurait pas eu un second fils, François North, qui jouirait des *quatre cures* de Old Alresford, Medstead, New Alresford et Southampton de Sainte-Marie, outre une *prébende* et la *matrise* de *Sainte-Croix*; il n'aurait pas eu une fille à donner

en mariage à M. Guillaume Garnier, qui posséderait les *deux cures* de Droxford et Brightwell Baldwin, et serait en outre *prébendier* et *chancelier*; il n'aurait pas été allié avec M. Thomas Garnier, frère de son gendre; le premier n'aurait pas joui alors des *deux cures* d'Aldingbourn et de Bishop's-stoke; il n'aurait pas eu une seconde fille à donner en mariage à M. Thomas de Grey, qui posséderait les *quatre cures* de Calbourne, Fawley, Merton et Rounton, et de plus une *prébende* et un *archidiaconat*. Enfin, si le dernier évêque eût vécu dans le temps où nous étions catholiques, il est difficile de croire que ces *vingt-quatre cures, cinq prébendes, une chancellerie, un archidiaconat et une maîtrise* produisant ensemble un revenu annuel de plus de *vingt mille livres sterling* (cinq cent mille francs) eussent été concentrés sur les dix individus susmentionnés. Et n'est-il pas raisonnable de supposer que cet évêque, au lieu de laisser une succession, comme les journaux l'ont assuré, d'environ trois cent mille livres sterling (sept millions et demi de francs) en argent, s'il n'avait eu ni fils ni petit-fils, aurait employé une partie de cet argent à réparer l'ancienne et magnifique cathédrale de sa métropole, dont la voûte a été, ces jours derniers, sur le point de s'écrouler, ou bien qu'il aurait érigé quelque monument pour le bien public ou pour l'honneur de la nation, ou enfin qu'il aurait été un protecteur puissant et libéral des pauvres, et que, dans aucun cas, il n'aurait pas du moins souffert *qu'on vendît de la petite bière dans son palais épiscopal de Farnham*, et cela même avec une licence de l'excise? A Dieu ne plaise que je dise, ou que je veuille donner à entendre qu'il se faisait un trafic illégal dans le palais; ou même que je prétende censurer ce qui s'y passait; non, un homme qui a une *grande famille* à soutenir et à pourvoir, doit connaître mieux que tout autre les moyens à employer pour atteindre ce but; ainsi, si le prélat avait une plus grande provision de *petite bière* qu'il ne lui en fallait, il était naturel qu'il la vendît pour acheter de la viande, du pain et autres provisions nécessaires pour l'entretien de sa famille. Je dis seulement, que je ne crois pas que Guillaume de Wykham ait jamais vendu de la petite bière, en gros ou en détail; et j'affirme, dans les termes les plus précis, que tout ce que je viens d'annoncer s'est passé *dans le palais épiscopal de Farnham*, durant tout le temps que le dernier évêque a occupé le siège de Winchester. Guillaume de Wykham, qui prit ce surnom d'un petit village de Hampshire, ne fut pas évêque de Winchester la moitié du temps que le fut le dernier, et cependant il trouva moyen de prendre sur ses re-

venus de quoi construire et doter un des collèges d'Oxford, ainsi que celui de Winchester, et de faire en outre un grand nombre d'autres actes de la plus grande munificence, qui n'étaient pas néanmoins sans exemple parmi ses prédécesseurs, et qui ne furent pas sans imitateurs parmi ses successeurs, tant que la religion catholique subsista; mais aussitôt que le clergé marié eût paru, toute munificence cessa de la part des évêques de cette métropole jadis si célèbre.

125. Il est impossible de parler de *petite bière et du maître de Sainte-Croix*, sans penser au changement déplorable que la réforme a produit dans cet ancien établissement. *Sainte-Croix*, situé dans une prairie, à environ un demi-mille de Winchester, est un hospice ou *maison de refuge*, fondé et doté par un évêque de cette ville, il y a environ *sept cents ans*. Depuis, des évêques du même diocèse ajoutèrent successivement à ses dotations, jusqu'à ce qu'enfin il fut en état de loger et d'entretenir d'une manière convenable *quarante-huit vieillards*, avec des prêtres, des garde-malades et un nombre suffisant de domestiques, et de donner chaque jour à dîner à *cent* pauvres habitans de la ville. Ils se rassemblaient tous les jours dans une salle appelée *la salle des cent hommes*, où on leur donnait un pain, trois pots de petite bière, et *deux plats*, avec la permission d'emporter chez eux ce qu'ils ne pouvaient manger à table. Que voit-on *maintenant* à l'hospice de Sainte-Croix? Hélas! *dix* pauvres créatures se traînent de long et en large dans l'intérieur de ce noble édifice, et *trois* pensionnaires externes; et c'est un procureur de Winchester qui leur apporte ou leur envoie chaque semaine quelques *deniers* qu'on leur alloue: mais cela n'empêche pas que la place de *maître* de Sainte-Croix ne rapporte un très bon revenu. Je n'en connais précisément pas le montant; mais puisque cette charge a été donnée à un *des fils de l'évêque*, le lecteur supposera naturellement que *ce n'est pas une bagatelle*. Il y existe encore, néanmoins, un usage qui, suivant la remarque du docteur Milner, est probablement le dernier vestige de la *vieille hospitalité anglaise*; car tout voyageur qui y va et frappe à la porte pour y demander du secours, reçoit *gratis* une pinte de bonne bière et un gros morceau de bon pain. Le feu lord Henri Stuart m'assura qu'il s'y était présenté un jour, et qu'il avait reçu l'un et l'autre.

126. Mais j'allais presque oublier de dire qu'il y a encore aujourd'hui un évêque à Winchester. Et que fait-il? je n'ai pas entendu dire qu'il ait fondé ou qu'il ait envie de fonder des collèges ou des hospices. Tout ce que j'ai appris de lui,

quant à ce qui a rapport à l'éducation, est que, dans son premier mandement au clergé de son diocèse, il les a engagés fortement à faire circuler parmi leurs paroissiens les pamphlets d'une société établie à Londres, à la tête de laquelle se trouve M. Joshua Watson, marchand de vin et d'eau-de-vie dans *Mincing-Lane*; et quant à des œuvres de charité, tout ce que je sais de lui, c'est qu'il est *vice-président* d'une société qui s'est formée d'elle-même sous le nom de *Société philanthropique* du Hampshire, ayant pour but de prélever des souscriptions parmi les pauvres pour les soulager en cas de besoin; ou, en d'autres mots, pour engager les pauvres ouvriers à économiser sur le produit de leur travail de quoi s'entraider lorsqu'ils deviennent malades ou vieux, *sans avoir recours à la taxe des pauvres*. Grand Dieu! Guillaume de Wykham, l'évêque Fox, l'évêque Wynefleet, le cardinal Beaufort, Henri de Blois, et en comptant tous les évêques de Winchester jusqu'à saint Swithin lui-même, eurent-ils jamais recours à un pareil moyen pour soulager les pauvres? celui qu'ils employaient pour répandre l'enseignement était de fonder et de doter des collèges et des écoles; celui qu'ils employaient pour faire fleurir la religion était de bâtir et de doter des églises et des chapelles; enfin celui qu'ils mettaient en usage pour soulager la misère et les souffrances des indigens était de fonder et de doter des hospices; et cela, *à leurs propres frais* et du produit de *leurs propres revenus*. Pour expliquer la vérité évangélique à leurs ouailles, jamais aucun d'eux ne songea à référer son clergé à une société ayant à sa tête un marchand de vin et d'eau-de-vie. Jamais aucun d'eux ne conçut la sublime pensée d'avoir recours aux pauvres eux-mêmes pour les assister. Ah! oui; mais il est vrai que ces prélats vivaient dans les *siècles obscurs* de l'ignorance et de la *superstition* des moines. Il n'est pas étonnant dès lors qu'ils ne pussent pas comprendre que les pauvres sont les êtres les plus propres à soulager les pauvres. Ils n'avaient d'ailleurs ni femmes ni enfans qui pussent leur sourire et attendrir leur cœur. S'ils en eussent eu, leurs sentimens conjugaux et paternels leur auraient appris que charité bien ordonnée commence *par soi-même*, par conséquent qu'il vaut mieux vendre de la *petite bière* que de la donner.

127. En voilà assez au sujet du célibat du clergé; mais il est impossible d'abandonner ce chapitre sans adresser un mot au *ministre* Malthus. Cet homme est non-seulement protestant, mais encore *ministre de notre Eglise*; et croirait-on qu'il désirerait voir *forcer une grande partie de la classe ouvrière de s'abstenir* du mariage? Il y a plus, M. Scarlett

lui-même proposa un bill au parlement, tendant visiblement vers ce but, et cela, afin, disaient-ils tous deux, de parvenir à une diminution de la taxe des pauvres. Le ministre Malthus n'appelle pas ceci recommander le *célibat*; mais seulement une *restreinte morale*. Et qu'est-ce que le *célibat*, sinon une *restreinte morale*? En sorte que voilà des hommes qui insultent à l'Eglise catholique, parce qu'elle exige de ceux *qui veulent* devenir prêtres ou religieuses des vœux de célibat, et qui, d'un autre côté, proposent de *forcer* les classes ouvrières de vivre dans le célibat, ou de courir évidemment le risque de *périr de faim*, eux et leurs enfans. Doit-on traiter cette contradiction d'impudence ou de folie? C'est à la fois l'impudence la plus étrange et la folie la mieux caractérisée. Ils affectent de croire que le vœu du *célibat exigé du clergé est ridicule*, parce qu'il est *contraire à la nature*. C'est, du moins, ce que le docteur Sturges lui-même affirme; mais, s'il en est ainsi à l'égard d'une classe d'hommes qui ont reçu de l'éducation, auxquelles la religion ordonne l'abstinence, le jeûne et des prières pour ainsi dire continues et un nombre infini d'austérités; s'il en est ainsi à l'égard de ces hommes liés par un vœu solennel dont la violation les expose à l'infamie; s'il en est ainsi, dis-je, avec de tels hommes, et qu'il y ait par conséquent de la *cruauté*, non pas à *les forcer*, remarquez bien, à faire de semblables vœux, mais seulement à souffrir qu'ils les fassent *volontairement*; que sera-ce si l'on *force* de jeunes hommes et de jeunes femmes de la *classe ouvrière* de vivre dans le célibat, ou de s'exposer à mourir de faim? La réponse est claire; c'est une contradiction des plus manifestes, ou une méchanceté préméditée et qui, de même que les autres projets relatifs aux pauvres, et non moins cruels que mal conçus, doivent être entièrement imputés à la *Réforme*; cette grande, cette véritable source de la pauvreté, de la misère et de la dégradation, qui depuis ont pesé sur la grande masse du peuple anglais. La *Réforme* a dépouillé la classe ouvrière de son patrimoine; elle lui a enlevé ce que la nature et la raison lui avaient assigné; elle l'a privée d'un secours qui lui appartenait par un droit imprescriptible que les lois divines et humaines leur avaient confirmé. Elle a établi à la place de ce droit un système attentatoire à tous les droits; un système qui tend à créer une haine continuelle entre les pauvres et les riches, au lieu de les unir, ainsi que le faisait le système catholique par les liens de la charité chrétienne. Mais de

toutes les conséquences les plus pernicieuses de la *Réforme*, celle du mariage est sans contredit la plus funeste. Elle a établi parmi nous un ordre qui procrée journellement plusieurs milliers de pauvres créatures à la charge de l'Etat ; car n'ayant par elles-mêmes aucune espèce de moyen de subsister, il faut que, d'une manière ou d'autre, ils soient entretenus aux dépens du peuple. Il faut absolument leur procurer des places civiles ou militaires, des sinécures ou des pensions, quelque moyen enfin de vivre sur les revenus des riches, ou du fruit du travail des pauvres. Si l'on ne peut trouver de *prétexte* ; si l'on n'a aucun service public à faire valoir, ou si enfin la liste des pensions se trouve épuisée, alors ils deviennent une charge directe pour le peuple ; et c'est de cette manière que, depuis environ vingt ans, nous avons vu le parlement voter *seize cent mille livres sterling* (40,000,000 francs) sur les taxes, pour venir au secours du pauvre clergé de l'Eglise anglicane. Et en même temps qu'on accordait cette *prime* annuelle pour la procréation de quelques milliers de *fainéans*, le parlement était assommé de projets tendant à forcer la *classe ouvrière* à se vouer au célibat. Existe-t-il quelque chose de mauvais ou de monstrueux que cette *Réforme* protestante n'ait produit ?

128. Ainsi donc, mes amis, nous avons, je crois, résolu cette grande question ; et après tout ce que nous n'avons cessé d'entendre, durant le cours de notre vie, contre cette règle de l'Eglise catholique qui imposait le vœu du célibat à tous ceux qui se vouaient de *plein gré* à la vie ecclésiastique ou monastique, nous trouvons, soit que nous considérions cette règle sous un point de vue religieux, moral, civil ou politique, qu'elle était fondée sur la prudence et la sagesse, qu'elle produisait le plus grand bien sur la masse du peuple, et qu'on ne saurait assez regretter qu'elle ait été abolie.

129. En voilà donc assez sur ce sujet de raillerie continuelle contre l'Eglise catholique. Avant de rendre compte des actions de ce scélérat de Thomas Cromwell qui dirigea le pillage, il faut que nous disions quelque chose en réponse à l'*accusation générale* que les écrivains protestans, et surtout les malveillans historiens écossais, ont portée contre les monastères ; car si ce qu'ils ont dit était vrai, nous serions disposés à croire, comme on a toujours cherché à nous le persuader, qu'il n'y avait pas grand mal à commettre les vols dont je vais rendre compte. Nous allons citer à ce sujet Hume qui, (vol. 4, page 160,) en

parlant des rapports faits par Thomas Cromwell et ses mirmidons, dit : « Il vaut mieux croire que les vices étaient *naturellement* inhérens à l'*institution* de la vie monastique ; par conséquent *ajouter foi* aux rapports faits par les commissaires sur l'existence des *factions* et des *querelles* aussi cruelles qu'invétérées entre des hommes qui, se trouvant claquemurés ensemble, ne peuvent jamais oublier leurs animosités mutuelles, et qui, étrangers aux *liens les plus doux de la nature*, ont en général le *cœur plus dur*, le caractère plus hargneux, plus inflexible que la plupart des autres hommes. Les *œuvres frauduleuses de piété* auxquelles ils ont recours pour exciter la dévotion et les libéralités du peuple, peuvent être considérées *comme avérées*, dans un ordre fondé sur l'*illusion*, sur le *mensonge* et sur la *superstition*. D'un autre côté, la *tâcheté* et la *paresse*, accompagnées de l'*ignorance profonde* qu'on reprochait aux moines *n'admettent aucune espèce de doute*. Quelle *science utile* ou *agréable* pouvait-on en effet attendre d'une classe d'hommes qui, condamnés à une vie ennuyeuse et monotone, et privés de toute émulation, étaient entièrement insensibles à tout ce qui peut élever l'esprit ou cultiver le génie. »

130. Je doute fort que jamais moine ait écrit des phrases plus incorrectes que celles-ci ; mais quant aux faits, ces *très croyables*, ces *certaines*, ces *indubitables* faits sont évidemment pour la plupart un tissu de mensonges perfides. Sur quoi, en effet, des hommes qui menaient une vie si oisive, qui n'avaient aucune espèce d'ambition, pouvaient-ils fonder leurs factions ou leurs querelles ? Dans le contraste que nous avons établi entre la *charité* des évêques catholiques et protestans, on a pu voir combien le cœur des ecclésiastiques non mariés est bien *plus dur* que celui des ecclésiastiques mariés. Il est *très croyable* que des hommes perdus dans une *oisiveté passive*, commissent des *fraudes* pour se procurer un argent que leur position même les empêchait de garder ou de léguer, et qui étaient absolument dépourvus d'*émulation*. La méchanceté de ce calomniateur a surpassé son artifice, et ne lui a pas permis de s'apercevoir que dans une phrase il fournissait de fortes présomptions contre la vérité de la phrase suivante. Cependant comme son livre a été et est encore beaucoup lu, et comme ce qu'il contient m'a induit en erreur, ainsi que des milliers d'autres, je vais en appeler à diverses *autorités*, toutes *protestantes*, remarquez bien, en contradiction avec ses assertions aussi fausses que viles, et j'observerai en passant qu'il n'eut jamais lui-même ni *femme* ni *enfants* ; que de son vivant il était grand, gros, gras et nourri

en grande partie aux *frais du public*, sans l'avoir mérité par aucun service réel.

151. Dans son histoire d'Angleterre il ne cite pas moins de *deux cents fois* Tanner qui était évêque de Saint-Asaph sous le règne de Georges II. Voyons donc ce que l'évêque Tanner, voyons ce que cet évêque *protestant* dit du caractère et des effets des monastères que les sauvages détruisirent sous le règne de Henri VIII. Voyons comment cette grande autorité de Hume s'accorde avec lui sur un des points les plus intéressans et les plus importans de notre histoire. Nous allons voir l'acte de pillage le plus manifeste, le mépris des lois, de la justice et de l'humanité le plus audacieux que jamais homme ait vu en toute autre circonstance sur toute la surface du globe. Nous allons voir des milliers d'individus dépouillés dans un instant de tous leurs biens, arrachés de leurs foyers, réduits à la mendicité ou condamnés à mourir de faim, et tout cela en violation, non-seulement de la justice naturelle, mais même de toutes les lois écrites ou non écrites. Examinons donc le caractère des hommes que l'on traitait de la sorte, et les institutions auxquelles ils appartenaient; examinons-les, non pas d'après le tableau que nous en a fait un *ennemi déclaré* de la religion catholique et de toute religion *chrétienne*, mais bien d'après celui que nous en a laissé un *évêque protestant*, et dans un livre écrit expressément pour *rendre compte des abbayes, des prieurés et des couvens qui existaient jadis en Angleterre et dans la principauté de Galles*, ne perdant pas de vue, à mesure que nous avancerons dans cette lecture, que dans son Histoire d'Angleterre, Hume a cité *plus de deux cents fois* cet ouvrage, se donnant toutefois bien de garde de dire un seul mot qui ait rapport à la question importante dont il s'agit.

152. Avant de rendre compte de ses pénibles recherches sur la nature et le nombre de ces diverses institutions, l'évêque Tanner donne, pages 19, 20, et 21 de sa préface, les détails suivans sur le caractère général, et les occupations des monastères, ainsi que sur les effets produits par leur établissement. En lisant les détails donnés par l'évêque Tanner, veuillez bien, je vous en conjure, mes amis, ne pas perdre un instant de vue ceux de Hume sur le même sujet. Rappelez-vous, ou plutôt relisez parfois le reproche qu'il leur fait d'*indolence* passive, d'*ignorance profonde*, de manque total d'*émulation et de science utile ou agréable*. Rappelez-vous, par-dessus tout, le reproche d'*égoïsme* et celui de *fraudes pieuses* pour obtenir de l'argent *du peuple*.

Voici maintenant ce que l'évêque dit sur le même sujet.

153. « Il y avait dans chaque abbaye considérable une grande salle, désignée par le nom de *Scriptorium*, dans laquelle plusieurs écrivains étaient exclusivement occupés à transcrire des livres à l'usage de la bibliothèque. Quelquefois, il est vrai, ils tenaient les livres relatifs aux dépenses de la maison, et copiaient des missels et autres livres qui servaient à l'office divin; mais en général, c'étaient d'autres ouvrages, tels que les *pères de l'Eglise*, les *classiques*, les *historiens*, etc., etc. Jean Whethamsted, abbé de saint Alban, fit transcrire plus de quatre-vingts livres de cette manière. (on ne connaissait pas encore l'art de l'imprimerie) pendant qu'il fût abbé. Un abbé de Glastonbury en fit transcrire cinquante-huit autres, et tel était le zèle des moines pour ce genre d'occupation, que souvent on leur assigna des terres et des églises qu'on appropriait pour la confection de ce travail. Dans les abbayes les plus considérables il y avait également des personnes chargées de noter les événements les plus remarquables qui survenaient dans le royaume, et, à la fin de chaque année, de les rédiger en *annales*. Ils conservaient soigneusement dans leurs registres tout ce qui avait rapport à leurs fondateurs, ainsi qu'à leurs bienfaiteurs, l'an et le jour de leur naissance, de leur mort, de leur mariage, de leurs enfans et de leurs successeurs; de manière que souvent on y avait recours pour constater l'âge des individus et les généalogies des familles. Il y a néanmoins sujet d'appréhender que quelques-unes de ces généalogies n'aient été tracées que par pure tradition; et que, dans plusieurs circonstances, les moines ne se soient montrés aussi favorables à leurs amis, que sévères envers leurs ennemis. On faisait enregistrer dans les abbayes les constitutions du clergé dans leurs synodes nationaux et provinciaux; et, après la conquête, les actes mêmes du parlement, ce qui me conduit à rappeler l'utilité et les avantages de ces maisons religieuses; car d'abord, on y conservait les annales et les documens les plus précieux du royaume. On envoya dans une abbaye de chaque comté une copie de la charte des libertés accordées par Henri I (*Magna Charta*). On déposa dans le prieuré de Bodmin des chartes et des enquêtes relatives au comté de Cornwall; et l'on conserva dans l'abbaye de Leicester et dans le prieuré de Kenilworth un grand nombre de documens, jusqu'à l'époque où Henri III les en fit retirer. Le roi Edouard I fit faire des recherches dans toutes les maisons religieuses, et feuilleter tous leurs registres et toutes leurs chroniques, à l'effet de dé-


couvrir *ses titres à la couronne d'Ecosse*, et les moyens de les constater de *la manière la plus authentique*. Lorsqu'il fut reconnu roi d'Ecosse, il envoya des lettres pour être *insérées* dans les chroniques de *l'abbaye de Winchomb*, dans le *prieuré de Norwich*, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits semblables. Et lorsqu'il eut fait décider la dispute relative à la couronne d'Ecosse qui existait entre Robert Brus et Jean Baliol, il écrivit au doyen du chapitre de saint Paul, à Londres, pour lui enjoindre d'enregistrer dans leurs chroniques la copie qu'il leur envoyait de cette décision. C'est des registres monastiques que le savant M. Selden a tiré les preuves les plus authentiques des *droits de souveraineté de la Grande-Bretagne sur les petites mers*. Souvent on envoyait dans ces maisons les *titres et l'argent* des familles pour y être mis en sûreté. A la mort des *nobles*, on y déposait *leurs seceaux*, et la *cassette même du roi fut plus d'une fois confiée à leurs soins*. En second lieu, il y avait chez eux des écoles d'enseignement et d'éducation; car chaque couvent avait une ou plusieurs personnes désignées pour cet objet; et tous les *habitans des alentours qui le désiraient*, pouvaient y envoyer leurs enfans, pour apprendre *la grammaire et le plain-chant, sans la moindre rétribution*. Dans les couvens de religieuses, les jeunes personnes apprenaient également à travailler à *l'aiguille, à lire l'anglais, et quelquefois le latin*. De telle sorte que, non-seulement les filles de la basse classe dont les parens étaient trop pauvres pour fournir aux frais de leur éducation, mais même celles des nobles et des gentilshommes étaient élevées dans ces maisons. Troisièmement, tous les monastères étaient, dans le fait, de *grands hospices*, dont la plupart étaient obligés d'entretenir *tous les jours un certain nombre de pauvres*. Il y avait également des maisons qui donnaient *l'hospitalité à presque tous les voyageurs*. La noblesse elle-même, lorsqu'elle était en voyage, allait dîner dans un couvent, loger dans un autre, et ne s'arrêtait jamais, ou bien rarement, dans les auberges. En un mot, leur *hospitalité était telle* que dans le prieuré de Norwich, on consumait tous les ans plus de quinze cents quarts (quarters) de drèche, plus de huit cents quarts de blé, et tout le reste dans la même proportion. Quatrièmement, au moyen des bourses, les nobles et les bourgeois trouvaient un asile dans ces maisons, non-seulement pour leurs vieux serviteurs, mais même pour leurs *jeunes enfans*, ou pour *des amis tombés dans l'indigence*, en les faisant moines ou religieuses d'abord, et en devenant par la suite prieurs ou prieures, abbés ou abbeses. Cinquièmement,

ces maisons étaient d'un *avantage réel pour la couronne* elle-même. 1° En ce qu'à la mort d'un abbé ou d'un prieur, elle retirait un grand profit de l'élection, ou plutôt de la confirmation de son successeur. 2° Par les fortes sommes qu'elles payaient pour la confirmation de leurs libertés. 3° Par le grand nombre de bourses qu'elles accordaient aux vieux serviteurs de la couronne, ainsi que des pensions aux clercs et aux aumôniers du roi, jusqu'à ce qu'ils eussent de l'avancement. *Sixièmement*, ces maisons étaient d'un grand avantage pour les villes et les villages dans le voisinage desquels elles étaient situées. 1° Parce qu'elles y attiraient beaucoup de monde, et parce qu'elles leur accordaient le *privilege de tenir des foires et des marchés*. 2° En les *affranchissant des lois forestières*. 3° En *affermeant leurs terres à bas prix*. Enfin, elles étaient autant d'ornemens pour le pays; car la majeure partie étaient des édifices magnifiques; et bien qu'ils ne fussent ni si grands ni si élégans que les hôpitaux de Chelsea et de Greenwich, ils n'en étaient ni moins admirables, ni moins admirés de leur temps. Plusieurs églises des abbayes étaient égales, *si non supérieures* à nos *cathédrales actuelles*; et leur aspect, ainsi que les frais de construction et de réparation qu'elles exigeaient, étaient tout au moins aussi favorables au pays que peuvent l'être aujourd'hui les châteaux et les maisons de campagne des grands seigneurs et des gentilshommes.»

154. Maintenant, envieux Hume, approchez et venez répondre à cet évêque protestant, de l'autorité duquel vous vous êtes appuyé plus de *deux cents fois*, et qui, vous le voyez, donne un démenti formel à toutes, ou plutôt à chaque partie de votre tableau. Au lieu de votre *indolence passive*, nous voyons l'amour le plus constant et le plus prononcé pour le travail; au lieu de votre *ignorance profonde*, nous trouvons dans chaque couvent une école où la jeunesse reçoit toute espèce d'instruction gratuitement; au lieu de ce manque de toute *science utile ou agréable*, nous voyons qu'on étudie, qu'on enseigne, qu'on copie, qu'on conserve tous les auteurs classiques; au lieu de l'*égoïsme* et des *fraudes pieuses* que vous leur reprochez, nous trouvons des hospices pour les malades, des médecins, des garde-malades pour les soigner, et l'*hospitalité* la plus noble, la plus généreuse, et surtout la plus désintéressée; au lieu de cet esclavage, que dans cinquante parties de votre histoire d'Angleterre vous affirmez avoir été entretenu par les moines, nous les voyons *affranchir le peuple des lois forestières*, et *préservé avec un soin religieux la grande Charte de la liberté anglaise*; et vous savez, aussi

bien que moi , qu'à l'époque où cette *Charte* fut renouvelée par le roi Jean , on dut ce renouvellement aux soins et à la persévérance de l'*archevêque Langton* , qui excita les barons à le demander , après avoir trouvé , ainsi que Tanner le remarque , ce document précieux *déposé dans une abbaye*. A bas donc , à bas ! menteur plein de malice ! descends dans l'enfer , et dis au diable que c'est l'*évêque* protestant Tanner qui t'y envoie !

155. Le défaut d'espace me force à m'arrêter ; mais ici même , appuyés d'une seule autorité , nous en avons mille fois plus qu'il n'en faut pour répondre aux mensonges atroces de Hume , et à tous les détracteurs de la vie monastique , qu'il était urgent de réduire au silence avant que d'exposer , dans ma prochaine lettre , par quels moyens infâmes , sanglans et cruels , on parvint à dévaster et à détruire ces institutions.



FIN DE LA PREMIÈRE LIVRAISON.

